



Les
TERRASSES

DE LEOTOING



BRIOUDE
SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Tanaisie commune Barbotine

Tanacetum vulgare L.

Famille : Asteraceae

Synonymes :
Chrysanthemum tanacetum
Vis. ; Chrysanthemum
vulgare (L.) Bernh.



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte à stolon ou géophyte à rhizome



Période de floraison : Juillet - Septembre



Ecologie : Friches rudérales et alluviales, prairies, forêts riveraines, bermes et talus routiers. Également dans les cimetières, les fossés, sur les voies ferrées, dans les zones industrielles et commerciales, sur les berges et digues d'étangs, dans les anciennes décharges. Sur des substrats riches en éléments nutritifs, frais à humides



Région floristique : Eurasiatique



Usages et indications : Médicinale - Tinctoriale - Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Cultivée dans les jardins comme plante médicinale et comme plante ornementale (quelques cultivars notamment à feuillage crispé). La plante est amère, tonique, digestive, vermifuge, astringente, fébrifuge, vulnéraire ; les fleurs sont aromatiques et se récoltent au mois d'août. On utilisait la plante entière contre l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes ou comme vermifuge. La Tanaisie est utilisée également comme insecticide. Plante tinctoriale (jaune, bronze et vert). Plante mellifère.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Plante à fort développement, formant de grosses populations. Floraison estivale. Prévoir une fauche en toute fin d'été, une fauche au printemps pourra aussi être envisagée. Multiplication très facile par division de touffes.



Description botanique :

Plante vivace très odorante à tiges de 80 à 120 cm de haut, droites, simples, glabres ; feuilles ovales ou ovales à oblongues, glabres, ponctuées, largement découpées, pennatiséquées, à rachis ailé à denté au moins dans sa moitié supérieure ; segments allongés, oblongs, pennatifides ou pennatipartites à lobes assez larges, aigus, souvent dentés sur le bord externe, les caulinaires sessiles, semi-embrassantes, auriculées. Capitules jaunes pédonculés, réunis en corymbes, à involucre à folioles coriaces, obtuses, et à fleurs toutes tubuleuses ; 5 sépales ; 5 pétales ; 5 étamines ; 2 carpelles. Akènes.



Répartition française :

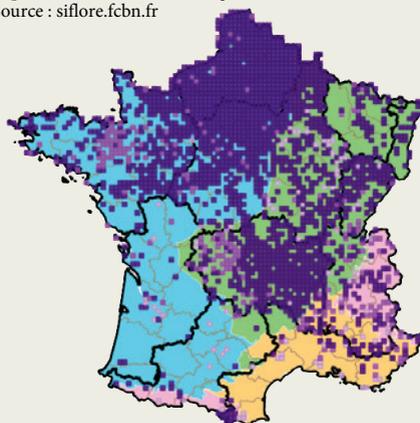
Présente et souvent assez fréquente dans presque toute la France, où elle est établie ou naturalisée depuis très longtemps (archéophyte) dans de nombreuses régions, notamment dans le Midi où elle peut être considérée comme assimilée indigène. Jusqu'à l'étage subalpin.



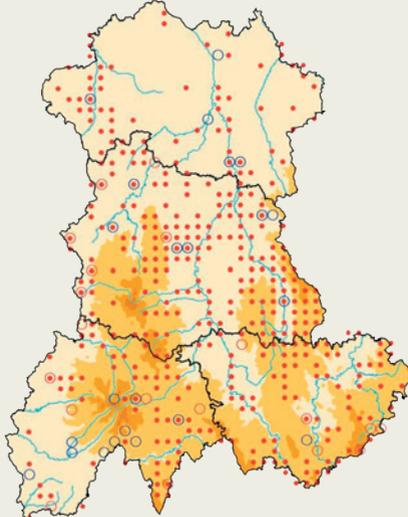
Répartition auvergnate :

Bien représentée en Auvergne (sauf dans l'Allier où elle est moins fréquente) ; assez commune autour des grandes agglomérations (Montluçon, Vichy, Clermont-Ferrand, Ambert...), dans les plaines alluviales le long des cours d'eau (en particulier le long de l'Allier, de la Dore et du Cher) et sur la plupart des reliefs. Des lacunes dans l'ouest du Cantal, le Bourbonnais, le Devès... Monte à plus de 1 400 m d'altitude dans le massif du Mézenc.

Répartition de *Tanacetum vulgare* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Tanacetum vulgare* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène (parfois cultivé, neutralisé)

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Germandrée petit chêne Chênette

Teucrium chamaedrys L.

Famille : Lamiacées



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Petite chaméphyte
suffrutescente



Période de floraison : Juin - Septembre



Ecologie : Pelouses xérothermophiles calcicoles ou neutrophiles, pelouses pionnières sur dalles, chênaies pubescentes et hêtraies chaudes neutrophiles, parfois au sommet des vieux murs voire dans d'anciennes carrières à chaux



Région floristique : Euryméditerranéen



Usages et indications : Médicinale - Alimentaire - Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Les feuilles et sommités fleuries son utilisées en infusion et en extrait. C'est un tonique amer efficace contre les maladies goutteuses. Elle a également des vertus diggestives, antimicrobienne et anti-inflammatoire. On lui a attribuée beaucoup de vertus médicinales, remises en question depuis. Elle a été notamment préconisée contre les engorgements de la rate, l'ictère, les scrofules, l'asthme, le catarrhe pulmonaire, l'hypochondrie, les fièvres intermittentes... Les jeunes feuilles peuvent être utilisées en salade. La germandrée était très recherchée autrefois car elle entrait dans la composition de nombreuses liqueurs, notamment la Chartreuse et le Vermouth.



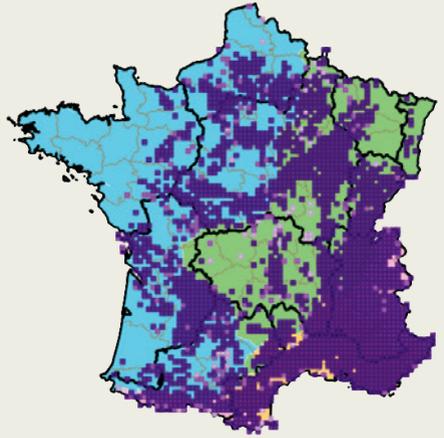
Conseils d'entretien et de multiplication :

Pour maintenir un port compact, on peut tailller l'été après la floraison mais ce n'est pas nécessaire pour le maintien de la plante dans le massif.



Description botanique :

Plante vivace de 10 à 30 cm, presque ligneuse à la base, gazonnante, velue. Tiges grêles, couchées ou ascendantes, radicales à la base. Feuilles atténuées en court pétiole, ovales ou oblongues en coin, fortement crénelées, nervées, un peu coriaces, poilues ou glabrescentes, luisantes en dessus, les florales supérieures plus courtes que les fleurs. Fleurs purpurines, subsessiles, 3 à 6 par verticille, en grappes peu allongées, feuillées, unilatérales, assez serrées. Calice rougeâtre, poilu, en cloche, un peu bossu à la base, à dents lancéolées, presque égales, plus courtes que le tube.



Répartition de *Teucrium chamaedrys* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



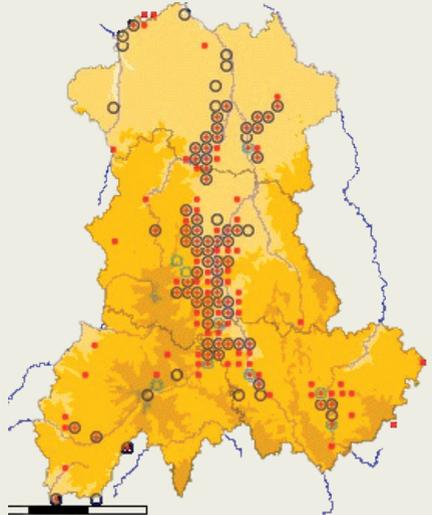
Répartition française :

Répandue, surtout sur les terrains calcaires, dans presque tout le pays. Arrive cependant en limite d'aire dans les départements septentrionaux. Absente des régions siliceuses.



Répartition auvergnate :

Un foyer important sur les puys et coteaux des Limagnes (depuis la Limagne bourbonnaise, la Forterre jusqu'au Lembron et au Brivadois) et leurs bordures (côtes de Clermont-Ferrand et Riom, pays des Couzes et vallée de l'Alagnon d'où elle monte sur les contreforts des monts Dôme, des monts Dore et du Cézallier).



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Thym de Druce
Serpolet de Druce

Thymus drucei Ronniger

Famille : Lamiacées



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Petite chaméphyte suffrutescente



Période de floraison : Mai - Juillet



Ecologie : Pelouses ouvertes sur sol sableux ou rocheux, à tendance acide



Région floristique : Ouest-européen



Usages et indications : Médicinale - Alimentaire - Tinctoriale -
Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Le Serpolet de Druce est utilisé comme tout autre thym du groupe des thymus serpolets, d'un point de vue des usages traditionnels. Il est réputé pour être expectorant, pour améliorer la digestion, et avoir des vertus désinfectantes (aphtes). Il est très nectarifère et mellifère (intéressant pour tout insecte pollinisateur et en particulier les abeilles).

En régression dans le val d'Allier au nord de sa confluence avec la Sioule.



Conseils d'entretien et de multiplication :

On peut tailler le thym en fin de floraison (à la fin du printemps), pour lui permettre une seconde floraison, maintenir un port compact et empêcher de trop se lignifier, mais ce n'est pas nécessaire au maintien de la plante dans le massif. Le paillage et l'enrichissement du sol n'est pas conseillé. La multiplication se fait par éclat de souche.



Description botanique :

Plante vivace à souche ligneuse pouvant atteindre 60 cm à l'horizontale. Plante formant un tapis plus ou moins lâche, pouvant être supérieur à 5 cm de hauteur. Les tiges sont quadrangulaire et poilues sur leurs deux faces opposées (pas de poils uniquement sur les quatre angles même vers leur base). Les feuilles supérieures du rameaux florifères sont normalement inférieures ou égales à 7 mm de long. Les fleurs sont généralement de couleur rose.



Répartition française :

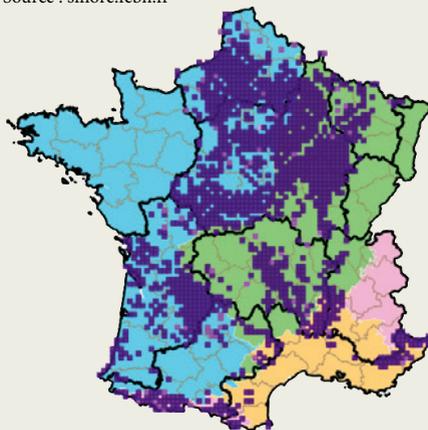
Dispersée à l'ouest d'une ligne Reims-Lyon-Nîmes, de 0 à 1800 m.



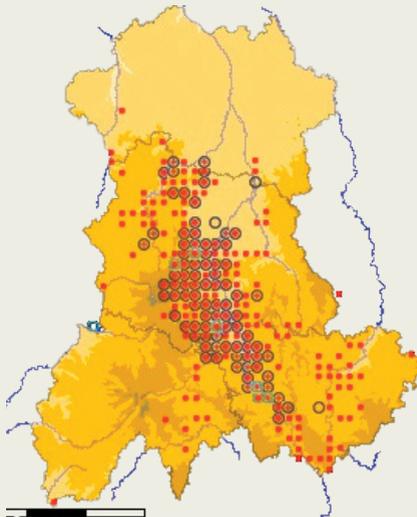
Répartition auvergnate :

Régulièrement présente en Auvergne mais principalement au niveau des bords de l'allier et des bords de la Loire.

Répartition de *Thymus drucei* Ronniger en France.
Source : siflore.fcbtn.fr



Répartition de *Thymus drucei* Ronniger en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL



Fenouil commun

Foeniculum vulgare Mill.

Famille : Apiaceae

Synonymes : Foeniculum officinale All. ; Anethum foeniculum L.



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse ou thérophyte estivale



Période de floraison : Juillet - Septembre



Ecologie : Friches rudérales thermophiles, pelouses sèches embroussaillées, dalles, rochers, ruines, alluvions des grandes rivières, villages et hameaux, bermes et talus secs, vignes... sur des substrats riches en bases. En contexte chaud



Région floristique : Euryméditerranéenne



Usages et indications : Médicinale alimentaire et/ou condimentaire

Le fenouil est cultivé depuis l'époque romaine. Charlemagne en avait recommandé la culture. Les feuilles fraîches servent à décorer les viandes froides ou sont utilisées dans les sauces qui accompagnent le poisson. Les fruits étaient employés autrefois par les confiseurs qui les substituaient à l'anis. Ils peuvent également, lorsqu'ils sont tout à fait mûrs, entrer dans la composition de certaines liqueurs. Le fenouil que l'on consomme cru en hors-d'œuvre ou cuit en légume appartient à la var. dulce (Mill.) Batt. & Trab. Également plante médicinale (apéritive, stomachique...).



Conseils d'entretien et de multiplication :

Grande plante vivace à floraison estivale. Couper les inflorescences après floraison. Se ressème aisément. Multiplication également possible par division des souches.



Description botanique :

Plante vivace de 1 à 2 m de haut, glabre, un peu glauque, très aromatique, à souche épaisse ; tiges robustes, striées, rameuses ; feuilles 3-4 fois pennatiséquées, à lanières nombreuses, filiformes, très allongées, les supérieures à gaine plus longue que le limbe. Fleurs réunies en ombelles grandes, longuement pédonculées, à 10-30 rayons très longs, presque égaux, glabres ; 5 sépales très réduits ou nuls ; 5 pétales obovales, entiers, tronqués et roulés en dedans ; 5 étamines ; ovaire biloculaire à 2 styles très courts. Schizocarpes oblongs longs de 4 mm, glaucescents, à deux méricarpes à 5 côtes saillantes, à odeur d'anis.



Répartition française :

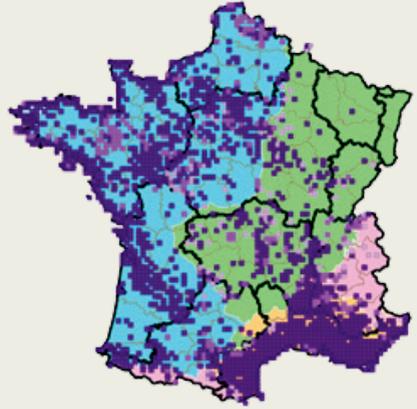
Spontanée dans la région méditerranéenne et peut-être aussi sur le littoral atlantique, l'espèce a été fréquemment cultivée depuis l'antiquité dans le reste du pays, où elle s'est régulièrement naturalisée dans les milieux favorables.



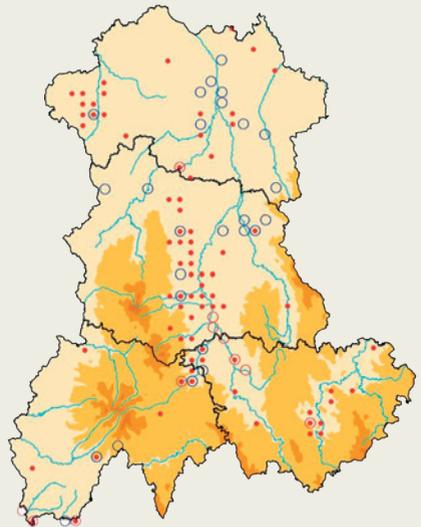
Répartition auvergnate :

Naturalisée dans les secteurs chauds et secs de la région, notamment dans les Limagnes (depuis la Limagne bourbonnaise et la Forterre jusqu'au Brivadois), la vallée de l'Alagnon, les bassins du Puy-en-Velay, de l'Emblavès et de Maurs, ainsi que dans le bocage Bourbonnais (où il existe un foyer important aux environs de Montluçon) ; plus disséminée mais quelquefois localement assez fréquente dans le reste de la dition, généralement à l'étage collinéen (rarement jusqu'à 1 000 m d'altitude).

Répartition de *Foeniculum vulgare* Mill. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Foeniculum vulgare* Mill. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Genêt sagitté
Genêt ailé

Genista sagittalis L.

Famille : Développement

Synonymes :
Chamaespartium sagittale
(L.) P.E.Gibbs ; Cytisus
sagittalis (L.) W.D.J.Koch



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Chaméphyte suffrutescente
caducifoliée



Période de floraison : Mai - Juillet



Ecologie : Pelouses sèches, souvent sur dalles
rocheuses de nature diverse (roches
volcaniques, granitiques,
métamorphiques...) ; parfois dans les
landes ouvertes, les lisières thermophiles
ou sur les talus



Région floristique : Méditerranéenne-atlantique



Usages et indications : Toxique - Médicinale - Ornementale

Parfois cultivée comme plante ornementale. Utilisée autrefois comme plante
médicinale (les racines et les feuilles étaient utilisées comme purgatives, les
graines comme émétiques), mais cependant d'utilisation dangereuse.



Conseils d'entretien et de multiplication :

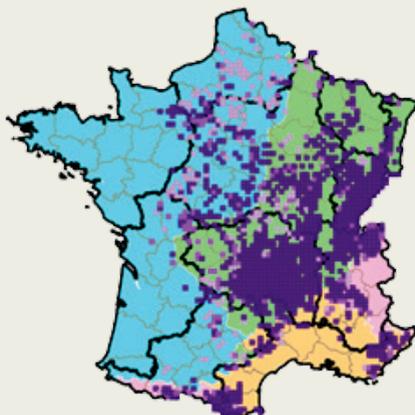
Plante vivace en coussinet à fleurs jaunes au
printemps. Port rampant et tapissant. Pas d'entretien à
prévoir. Multiplication par semis ou par division de
touffes.



Description botanique :

Sous-arbrisseau de 10 à 30 cm de haut, non épineux, gazonnant, à tiges couchées-radicantes ; rameaux redressés, allongés, droits, simples, herbacés, comprimés, bordés de 3 ailes foliacées, interrompues à chaque nœud ; feuilles simples, écartées, sessiles, ovales ou lancéolées, mollement velues ; stipules nulles. Fleurs jaunes assez grandes (12-15 mm), nombreuses, en grappes terminales denses ; calice velu, à 5 dents égales, plus longues que le tube de la corolle ; corolle papilionacée à 5 pétales à étendard glabre, égalant la carène ; 10 étamines, 1 seul carpelle. Gousses de 15-20 mm sur 5, comprimées, bosselées, apiculées, velues, à 3-6 graines.

Répartition de *Genista sagittalis* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Genista sagittalis* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



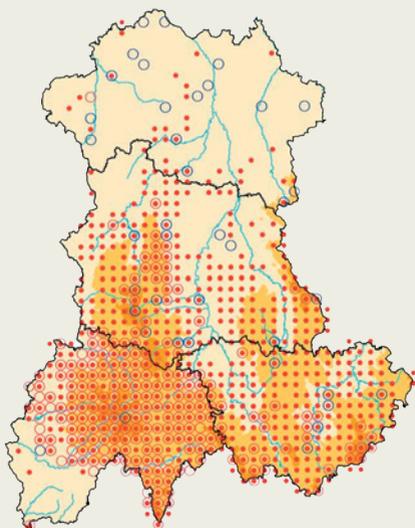
Répartition française :

Répartie surtout dans les trois-quarts est du pays, avec des lacunes, notamment dans les plaines méditerranéennes, les Alpes centrales et le nord du pays. Quasiment absente de la façade atlantique, des Pyrénées-Atlantiques au Calvados.



Répartition auvergnate :

Fréquente sur les principaux reliefs de la région, surtout dans la moitié sud, au-dessus de 600 m d'altitude (et jusqu'à l'étage subalpin) ; de plus en plus rare vers le nord, devenant très disséminée dans le département de l'Allier ; se raréfie également dans les grandes plaines sédimentaires (Limagnes, vallées de l'Allier et de la Dore), tout comme dans le sud-ouest du Cantal, où elle semble éviter la Châtaigneraie.



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

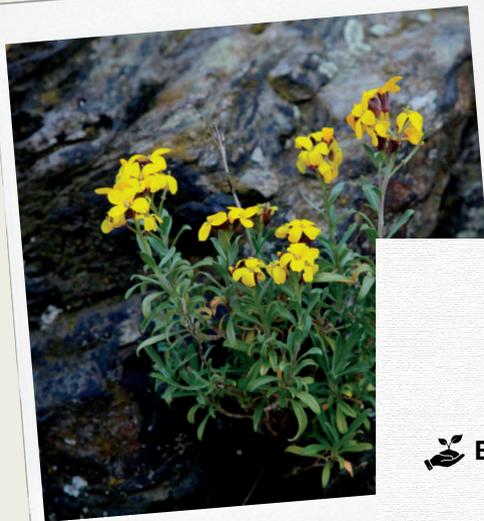
cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Giroflée des murailles
Vélar giroflée
Violier des murailles

Erysimum cheiri (L.) Crantz

Famille : Brassicaceae

Synonymes : Cheiranthus cheiri L. ; Cheiranthus fruticosus L.



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Chaméphyte suffrutescente caducifoliée



Période de floraison : Avril - Juillet



Ecologie : Vieux murs et rochers, à proximité des châteaux, dans les vieux villages et le centre ancien des villes. Plus rarement sur les murs de soutènement le long des routes, sur les piles des ponts... En contexte chaud et sec



Région floristique : Anthropogène



Usages et indications : Toxique - Médicinale - Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Très largement cultivée dans les jardins, il en existe de nombreuses variétés à fleurs de couleurs très variées mais également à fleurs doubles. Plante mellifère. Autrefois employée comme plante médicinale (antispasmodique et diurétique), c'est cependant une plante toxique.

Introduite en France, il y a fort longtemps, elle est très fréquente sur les murs des vieux châteaux et des vieux villages (dans sa variété à fleurs jaunes). Elle doit son nom de Giroflée au fait que ses fleurs ont un parfum ressemblant à celui du clou de girofle.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Vivace à floraison printanière abondante. Se ressème aisément. Il faudra prévoir de la contenir.



Description botanique :

Plante vivace, à poils couchés à tiges de 20 à 80 cm de haut, presque ligneuses à la base, anguleuses, rameuses ; feuilles rapprochées, lancéolées, aiguës, entières. Fleurs jaunes ou brunes, grandes, très odorantes disposées en grappes ; 4 sépales dressés, les latéraux bossus à la base, un peu plus courts que le pédicelle ; 4 pétales en croix ; 6 étamines (dont deux plus courtes) ; ovaire uniloculaire (divisé par une fausse cloison) à stigmate à 2 lobes divergents, arrondis. Siliques dressées, tétragones-comprimées, blanchâtres à graines ovales, comprimées, étroitement ailées au sommet, sur 1 rang.



Répartition française :

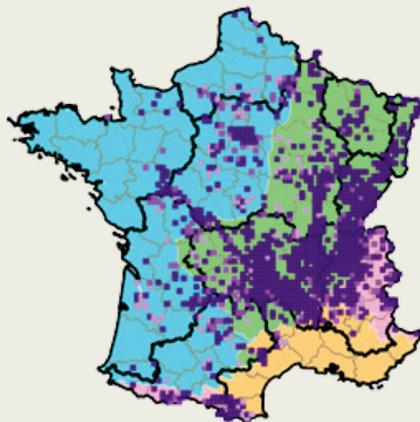
Espèce originaire du bassin méditerranéen, largement cultivée, naturalisée ou établie dans toute la France.



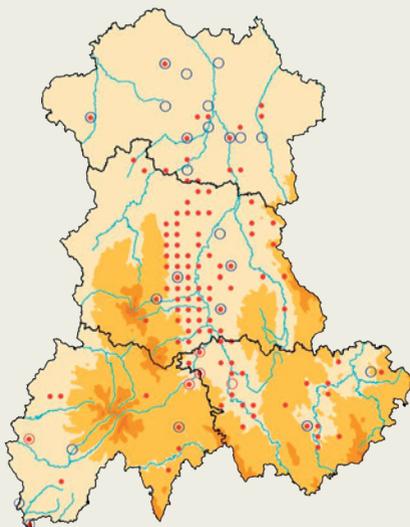
Répartition auvergnate :

Disséminée dans les vallées et les zones habitées, bien exposées et abritées (Limagnes, Comté et Lembron, vallées des Couzes, de la Sioule, de l'Alagnon, de la Truyère et du Haut-Allier, haute vallée de la Loire, bassins du Puy-en-Velay, d'Aurillac, de Mours, agglomérations de Montluçon, Vichy, Clermont-Ferrand...). Dépasse exceptionnellement 1 000 m d'altitude sur le versant oriental des monts du Cantal, les abords du massif du Mézenc et le Devès.

Répartition de *Erysimum cheiri* (L.) Crantz en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Erysimum cheiri* (L.) Crantz en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Fétuque d'Auvergne

**Festuca arvernensis Auquier,
Kerguélen & Markgr.-Dann.**

Famille : Poaceae

**Synonymes : Festuca
arvernensis Auquier,
Kerguélen & Markgr.-Dann.**



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse



Période de floraison : Mai - Juillet



Ecologie : Pelouses pionnières sur dalles, landes sèches à Callune, prémanteaux à Genêt purgatif, fissures de rochers et vires, éboulis. Parfois sur les talus routiers et les sables ou graviers stabilisés des rivières. En contexte chaud et sec



Région floristique : Ouest - européenne



Usages et indications :

La fétuque d'Auvergne est compacte, graphique et bleutée. Elle joue le même rôle d'un point de vue paysager que la célèbre "fétuque glauque" alors que la fétuque d'Auvergne en plus d'être graphique, est quasiment exclusivement originaire du Massif central. Le nom latin Festuca signifie "brin d'herbe".



Conseils d'entretien et de multiplication :

Graminée vivace de petite taille, poussant en touffes de couleur bleutée. Une fauche peut être réalisée à la fin du printemps - début de l'été (fin juin / mi-juillet). Multiplication par division des touffes.

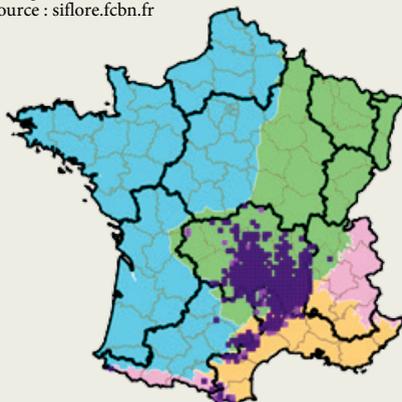


Description botanique :

Plante de 30 à 60 cm de haut, en touffes; souche non rhizomateuse ; innovation intravaginale ; limbe des feuilles basales sétacé à jonciforme, rigide ou peu rigide, lisse, glauque, prumineux ; limbe des feuilles caulinaires enroulé ; section généralement suborbiculaire à subovale, parfois elliptique, rarement en V un peu ouvert ; sillon intercostal moyennement profond ; sclérenchyme continu, mince et généralement d'épaisseur régulière 1 à 2 strates sur les flancs, parfois interrompu ; gaine fendue jusqu'à la base. Panicules peu contractées, généralement penchées, généralement dépassant peu les innovations ; épillets glauques, parfois teintés de violet ; lemme généralement ciliée aux marges, parfois glabre. Caryopses.

Répartition de *Festuca arvernensis* Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann. en France.

Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Festuca arvernensis* Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann. en Auvergne.

Source : CHLORIS*



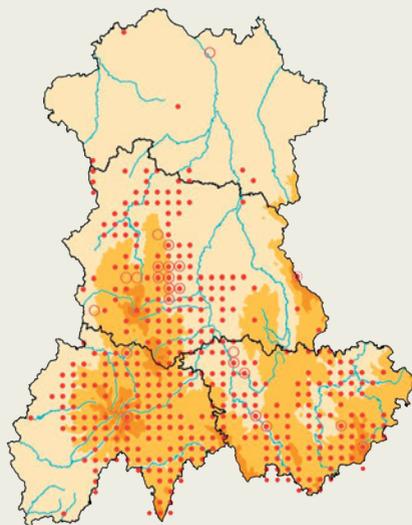
Répartition française :

Commune dans le Massif central, principalement dans les secteurs chauds et cristallins. Atteint l'est des Pyrénées.



Répartition auvergnate :

Surtout dans les parties montagneuses de la région, des monts Dôme et des Hautes Combrailles jusqu'à l'Aubrac et aux gorges de la Truyère, également dans le Devès et les massifs du Mézenc et du Meygal. Plus rare ou absente dans les massifs cristallins (Livradois, Bois-Noirs, Forez, Velay oriental, hauts sommets de la Margeride, Artense...). À l'étage collinéen, est fréquente dans la haute vallée de l'Allier jusqu'à son entrée dans la Grande Limagne, dans le pays des Couzes, les côtes de Clermont-Ferrand et Riom, les Basses Combrailles, la vallée de la Sioule et la haute vallée de la Loire. Des localités très dispersées dans l'Allier notamment sur la bordure berrichonne, dans la plaine et la base de la montagne Bourbonnaise, ainsi que dans le Cantal dans les gorges du Don et la vallée de la Maronne.



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Chicorée sauvage
Chicorée amère

Cichorium intybus L.

Famille : Asteraceae

**Synonymes : Cichorium
hirsutum Gren.**



Cycle de végétation : Anuelle ou vivace

Type biologique : Thérophyte vernale ou estivale ou hémicryptophyte cespiteuse



Période de floraison : Juillet - Septembre



Ecologie : Prairies maigres, friches alluviales ou post-culturales. Également à proximité des cultures (moissons, potagers, vergers...), dans les décombres, les carrières, sur les talus routiers.... Dans des conditions chaudes et sur des substrats faiblement acides, relativement riches en nutriments



Région floristique : Paléotempérée



Usages et indications : Médicinale - Alimentaire et/ou condimentaire - Fort potentiel pour les pollinisateurs

C'est à partir de la racine de variétés améliorées que l'on fabrique le succédané de café connu sous le nom de "chicorée". Les feuilles de diverses variétés de Chicorée se mangent cuites ou en salade (barbe de capucin). Elle était également autrefois cueillie dans la nature à l'état jeune pour faire des salades. Les fleurs sont visitées par les abeilles qui y récoltent un nectar donnant un miel de bonne qualité. La Chicorée sauvage est également médicinale (plante tonique, amère, stomachique, très apéritive, fébrifuge et qui était employée autrefois contre les maladies du foie, le jaunisse, le scorbut, l'hypocondrie, le catarrhe, l'hystérie).



Conseils d'entretien et de multiplication :

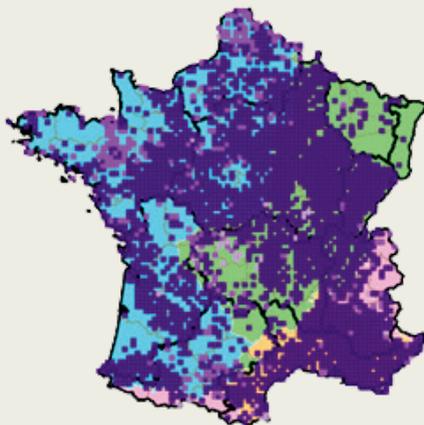
Plante annuelle, bisannuelle ou vivace des friches et bords de chemins fleurissant tout l'été. On peut la tailler ou faucher en fin d'été, de même, une fauche au début de printemps ne nuira pas à son cycle car elle fleurit tardivement. Les racines sont pivotantes. Multiplication par semis.



Description botanique :

Plante vivace de 50 à 100 cm de haut, à tiges dressées, très rameuses, à rameaux raides, divergents, plus ou moins pubescentes-hispides ou glabrescentes ainsi que les feuilles ; celles-ci de forme variable, les inférieures ordinairement roncinées, les suivantes lancéolées, entières, embrassantes, réduites à des bractées dans l'inflorescence. Capitules solitaires, terminaux ou sessiles et axillaires au nombre de 1-3 ; fleurs assez grandes, bleues, toutes ligulées ; 5 sépales ; 5 pétales ; 5 étamines ; 2 carpelles. Akènes couronnés de très petites écailles obtuses.

Répartition de *Cichorium intybus* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Cichorium intybus* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



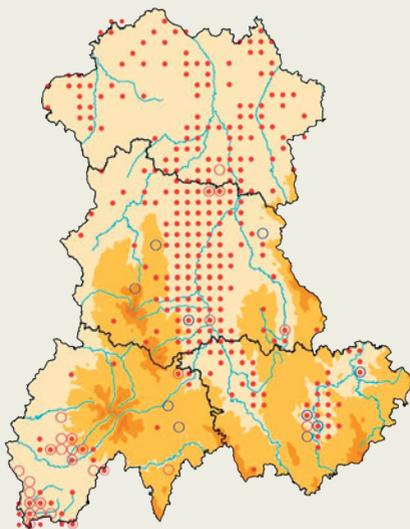
Répartition française :

Présente dans une grande partie de la France. Plus dispersée dans les régions siliceuses. Disparaît en montagne.



Répartition auvergnate :

Espèce des plaines sédimentaires et alluviales, fréquente dans toutes les Limagnes et leurs bordures, la plaine des Varennes, la basse vallée de la Dore, la haute vallée de la Loire, les bassins de l'Emblavès, du Puy-en-Velay, d'Aurillac (jusqu'à Raulhac), d'Ambert et de Maurs. Plus dispersée mais localement assez commune dans les régions de plaines et collines du Bourbonnais, mis à part les Combrailles. Rare et disséminée dans le reste de la région, où elle pénètre très peu dans l'étage montagnard (ne dépassant généralement pas 1000 m d'altitude).



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Anthémide des teintureries
Camomille des tentureries

Cota tinctoria (L.) J.Gay ex Guss.

Famille : Asteraceae

Synonymes : Anthemis tinctoria L.



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse ou chaméphyte suffrutescente caducifoliée (ou thérophyte)



Période de floraison : Juin - Août



Ecologie : Ourlets et pelouses. Également dans les milieux perturbés (cultures, bermes routières, friches, anciennes vignes, digues, cimetières...). Sur des substrats secs et en contexte chaud



Région floristique : Européenne et ouest-asiatique



Usages et indications : Tinctoriale ornementale

Très souvent cultivée dans les jardins (et sur les talus routiers) pour ses qualités ornementales. Plante tinctoriale (on extrayait autrefois des fleurs une teinture jaune) et jadis utilisée comme médicinale (vulnérable, apéritive, détersive).



Conseils d'entretien et de multiplication :

Vivace vigoureuse à feuillage découpé et floraison estivale abondante, il faudra la contenir car elle envahit facilement les massifs. Une solution pourra être de faucher avant la floraison. Multiplication par division de touffes ou semis.



Description botanique :

Plante vivace de 30 à 60 cm de haut, pubescente ; tiges dressées, rameuses ; feuilles profondément pennatifides, à segments linéaires-oblongs, incisés ou dentés en scie à dents cuspidées ; fleurs jaunes réunies en capitules terminant les pédoncules non renflés au sommet, et à réceptacle convexe à écailles linéaires, atténuées en pointe courte ; fleurs tubuleuses au centre et ligulées en périphérie à ligules courtes égalant au plus l'involucre, rarement nulles ; 5 sépales ; 5 pétales ; 5 étamines ; 2 carpelles. Akènes petits, longs de 2 mm à peine, blanchâtres, comprimés, tétragones, pourvus de 2 côtes latérales saillantes, entre lesquelles s'étendent 5 stries filiformes sur chaque face, et surmontés d'une courte couronne membraneuse.



Répartition française :

Moitié est de la France avec une fréquence accrue dans le Sud-Est. Ailleurs çà et là car planté et se naturalisant parfois.

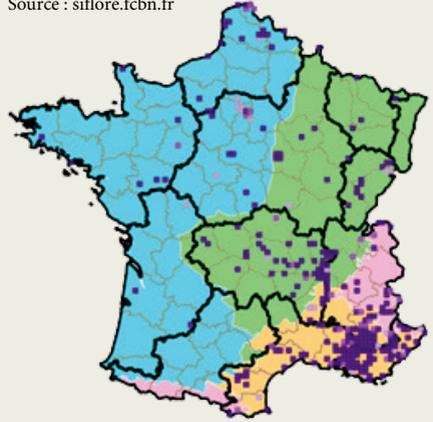


Répartition auvergnate :

En Auvergne, se rencontre sporadiquement sur le territoire où elle est vraisemblablement établie à naturalisée.

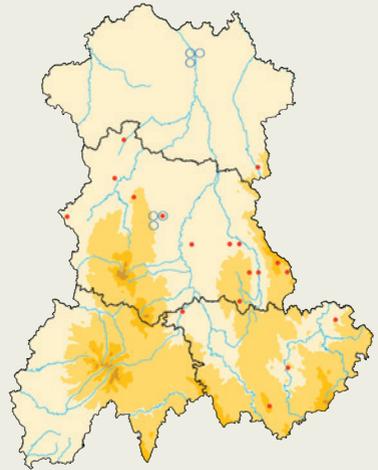
Répartition de *Cota tinctoria* (L.) J.Gay ex Guss. en France.

Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Cota tinctoria* (L.) J.Gay ex Guss. en Auvergne.

Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Œillet des
Chartreux

Dianthus carthusianorum L.

Famille : Caryophyllaceae

**Synonymes : Diosanthos
carthusianicum St.-Lag.**



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse



Période de floraison : Juin - Septembre



Ecologie : Pelouses et ourlets bien exposés, secs et sur substrat peu acide, pelouses alluviales vivaces sur substrat proche de la neutralité. Dalles rocheuses à annuelles et orpins, landes ouvertes à genêts ou à Callune. Également dans des milieux plus anthropisés (carrières, vieux murs, ruines des châteaux, bords des chemins et des routes...)



Région floristique : Européenne



Usages et indications : Ornementale

Parfois cultivée dans les jardins pour l'ornement. En raison de leur beauté, les œillets étaient consacrés à Jupiter. C'est ce que rappelle le nom de genre *Dianthus*, du grec *Dios* (Zeus-Jupiter) et *anthos* (fleur).



Conseils d'entretien et de multiplication :

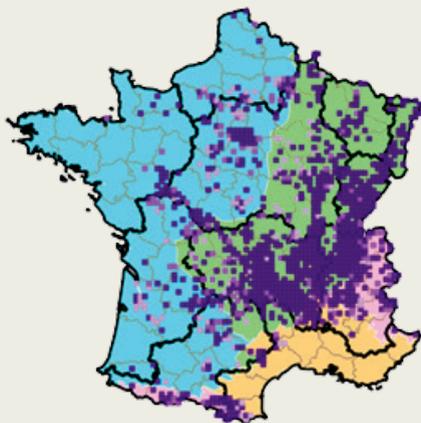
Plante vivace, à floraison estivale très décorative. Pas d'entretien spécifique à prévoir. Multiplication par division de souches ou bouturage.



Description botanique :

Plante vivace de 20 à 50 cm de haut, glabre, à souche ligneuse ; tiges tétragones, simples ; feuilles linéaires-aiguës, les caulinaires à gaine 4 fois plus longue que large. Fleurs rouges, subsessiles, 2 à 8 en fascicules denses entourés de bractées coriaces semblables aux écailles du calicule ; celles-ci scarieuses, glabres, à pointe raide, atteignant le milieu du tube du calice ; calice tubuleux à 5 dents, d'un pourpre foncé ; 5 pétales obovales, contigus, poilus à la gorge, dentés ; 10 étamines ; 2 styles. Capsules cylindriques à une seule loge s'ouvrant au sommet par 4 dents..

Répartition de *Dianthus carthusianorum* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Dianthus carthusianorum* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



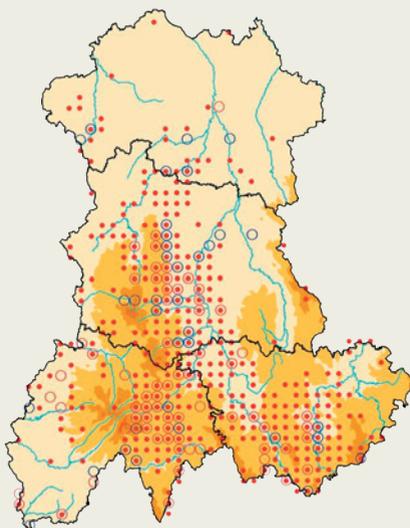
Répartition française :

Présente sur une grande partie du territoire, hormis le Nord-Ouest (Bretagne, Normandie), le Nord et la région méditerranéenne, où elle est rarissime voire absente.



Répartition auvergnate :

Commune dans toutes les zones abritées ; sur les versants orientaux des massifs occidentaux et leurs vallées encaissées (de l'ouest des Combrailles et la vallée de la Sioule jusqu'à l'Aubrac) ; dans les Limagnes (des lacunes dans les zones de grandes cultures de la Grande Limagne et de la Limagne bourbonnaise), dans la Comté, le Lembroun et une grande partie de la Haute-Loire. Se raréfie et disparaît dans les secteurs surtout sur substrat cristallin et plus fortement soumis aux influences océaniques (de l'ouest des Combrailles jusqu'à la Châtaigneraie et, à l'est de la région, dans la vallée de la Dore et les reliefs des Bois-Noirs, du Forez, du Livradois, du plateau de La Chaise-Dieu et du Velay oriental jusqu'au Meygal). Des lacunes dans la Margeride et très dispersée dans le département de l'Allier (bassin du Cher). Peut monter localement jusqu'à 1400 m d'altitude.



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Centaurée maculée
Centaurée tachée
Centaurée tachetée

Centaurea stoebe L.

Famille : Asteraceae

**Synonymes : Centaurea
paniculata L. subsp.
maculosa (Lam.) Briq.**



 **Cycle de végétation :** Bisanuelle

Type biologique : Hémicryptophyte bisannuelle

 **Période de floraison :** Juin - Août

 **Écologie :** Pelouses sèches sur des substrats variés (alluvions sèches des rivières, calcaire, basalte...), rochers, dalles et falaises ensoleillées (parfois dans des carrières). Sur des substrats peu acides, pauvres en nutriments, et en contexte chaud et sec

 **Région floristique :** Européenne et ouest-asiatique

 **Usages et indications :**

Le nom de genre *Centaurea* provient d'un nom grec désignant une herbe employée par le centaure Chiron pour guérir ses blessures.

  **Conseils d'entretien et de multiplication :**

Plante bisannuelle, se ressemant aisément. Développe des touffes de feuilles découpées la première année, de grandes hampes florales l'été suivant. On peut tailler l'inflorescence à ras juste avant ou après dépérissement.



Description botanique :

Plante bisannuelle entièrement d'un vert blanchâtre, à tiges de 25 à 70 cm de haut, rameuses ; feuilles inférieures bipennatiséquées, les supérieures pennatiséquées, à segments très étroits, linéaires. Capitules réunis en panicules corymbiformes, étalées ; involucre ovoïde large de 7 à 9 mm, arrondi, non atténué à la base, à folioles fortement nervées sur le dos, à appendice d'un brun noir avec les cils plus pâles, argentés au moins au sommet, à pointe terminale plus courte ; fleurs roses, les extérieures rayonnantes. Akènes longs de 3 mm environ, à aigrette égalant du tiers à la moitié de leur longueur.



Répartition française :

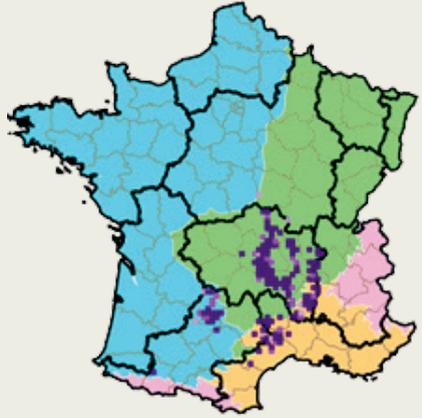
Connue dans la frange sud-est du Massif central d'où elle remonte par la vallée du Rhône jusqu'à Lyon ; val d'Allier et vallée de la Loire jusqu'au Loiret. Disséminée dans le Nord-Est et assez localisée dans les Alpes.



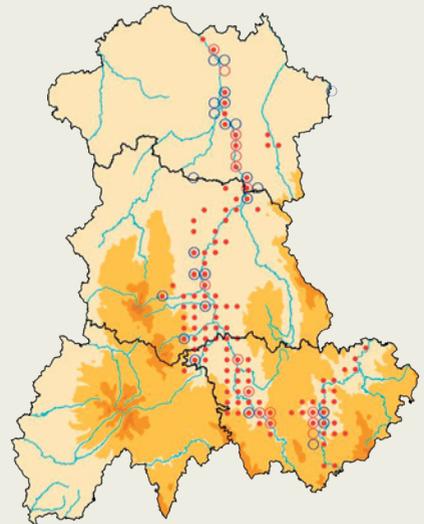
Répartition auvergnate :

Fréquente dans la haute vallée de la Loire (Haute-Loire), d'où elle s'étend sur les rebords des plateaux environnants ; commune également dans la vallée de l'Allier, depuis le Haut-Allier jusqu'à la limite du département de l'Allier, se raréfiant nettement plus en aval, atteignant toutefois les limites septentrionales de la région. À partir de ce foyer de la vallée de l'Allier, elle remonte quelque peu le long de ses affluents (les Couzes notamment), et se rencontre çà et là dans les Limagnes. Quelques mentions plus isolées dans le val de Besbre (Allier).

Répartition de *Centaurea stoebe* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Centaurea stoebe* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Centaurée scabieuse
Butu de kasak

Centaurea scabiosa L.

Famille : Asteraceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse



Période de floraison : Juin - Septembre



Ecologie : Pelouses moyennement sèches, prairies maigres pâturées, ourlets secs, bords des cultures, des moissons et des chemins. De manière marginale, se rencontre dans de nombreux autres milieux : chênaies pubescentes, friches urbaines, landes, rochers, cimetières... Sur des substrats neutres à peu acides, en contexte chaud et sec



Région floristique : Eurasiatique



Usages et indications : Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

La plante était utilisée comme fourrage nutritif pour les chevaux, les moutons, les chèvres et les porcs. Plante mellifère.



Conseils d'entretien et de multiplication :

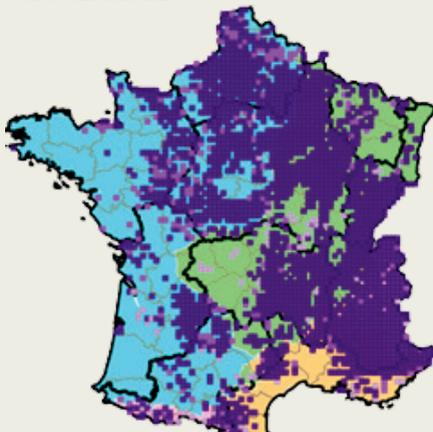
Plante vivace à floraison estivale. Une fois installée, l'espèce recouvre bien le massif, il peut être judicieux de la contenir. Multiplication par division de souches ou semis.



Description botanique :

Plante vivace de 35 à 80 cm de haut, à tiges dressées, rameuses au sommet ; feuilles glabres ou un peu hispides, pennatiséquées à segments écartés, lancéolés ou linéaires, entiers ou lobés, les caulinaires sessiles, les inférieures pétiolées. Capitules réunis en panicules corymbiformes, étalées ; involucre gros, globuleux, à folioles non recouvertes par les appendices ; ceux-ci d'un brun noir, décurrents, ciliés ; fleurs purpurines, les extérieures rayonnantes ; 5 sépales ; 5 pétales ; 5 étamines ; 2 carpelles. Akènes à aigrette rousse égalant à peu près leur longueur.

Répartition de *Centaurea scabiosa* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Centaurea scabiosa* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



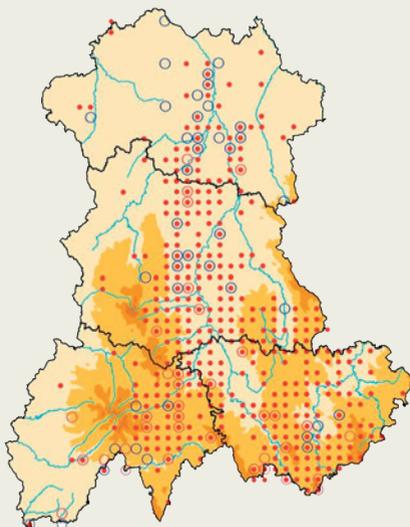
Répartition française :

Présente sur tout le territoire avec des lacunes importantes dans les régions siliceuses et les plaines méditerranéennes.



Répartition auvergnate :

Fréquente dans la majeure partie de la Haute-Loire, la moitié est du Cantal, le Haut Livradois, les versants orientaux des monts Dore et des monts Dôme, ainsi que dans les Limagnes et les côtes abritées ; plus localisée dans le val d'Allier et l'est du bocage Bourbonnais (où elle recherche surtout les affleurements calcaires). Disséminée et parfois ponctuellement abondante çà et là ailleurs dans quelques secteurs thermophiles et sur des sols généralement non acides (bassins de Maurs et d'Aurillac dans le Cantal, région de Domérat, bordure berrichonne, Forterre et val de Besbre dans l'Allier...). Quasiment absente du tiers occidental de la région.



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Ail à tête ronde

Allium sphaerocephalon L.

Famille : Amaryllidaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Géophyte à bulbe



Période de floraison : Juin - Août



Ecologie : Rochers, dalles, pelouses et landes ouvertes à callune, lande à Armoise champêtre. Secondairement en bord de route, dans les carrières, les vignes... Sur des substrats proches de la neutralité (basalte, calcaire, alluvions) à légèrement acides (granite, gneiss...). En situation chaude et ensoleillée



Région floristique : Euryméditerranéenne



Usages et indications : Alimentaire ornementale

Parfois cultivée comme plante ornementale. Les feuilles ont parfois été utilisées sporadiquement comme condiment en Auvergne (au même titre que l'Ail cultivé).



Conseils d'entretien et de multiplication :

Plante à "bulbe" à floraison estivale. Pas d'entretien particulier. Multiplication par bulbes ou par semis.



Description botanique :

Plante vivace de 30 à 80 cm de haut, glabre, à bulbe ovoïde surmonté de plusieurs bulbilles ; tiges cylindriques, pleines, feuillées jusqu'au milieu ; feuilles semi-cylindriques, creuses, canaliculées, glauques. Fleurs rose vif, nombreuses, serrées, en têtes globuleuses ou ovales, ordinairement sans bulbilles, et entourées d'une spathe à 1-2 valves courtes, ovales-aiguës, pédicelles graduellement épaissis sous la fleur, aussi longs ou plus longs qu'elle, périanthe à 6 divisions en cloche, 6 étamines saillantes, les 3 intérieures à filets trifides, la pointe médiane un peu plus longue, ovaire triloculaire à un style. Capsules trigones à sommet non ombiliqué.



Répartition française :

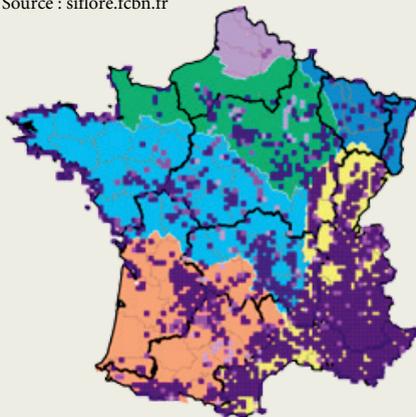
Dans presque tout le territoire, sur des substrats variés ; surtout dans l'Est, le Sud et le littoral atlantique. Des lacunes dans la moitié nord du pays.



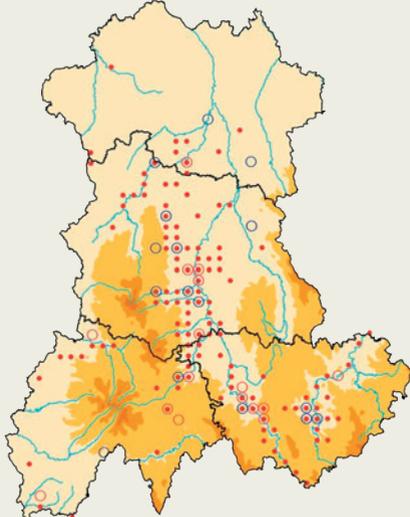
Répartition auvergnate :

Assez commune sur les pentes des zones chaudes et abritées de l'Auvergne (Limagnes surtout dans leurs parties orientales, bassin du Puy-en-Velay et de l'Emblavès, hautes vallées de l'Allier et de la Loire, vallée de la Sioule, du Lot, de la Rhue, de l'Alagnon, de l'Aumance, de la Truyère...) ; très localisée sur la bordure ouest de l'Auvergne. Sur socle cristallin ou reliefs volcaniques jusqu'à environ 1000 m d'altitude.

Répartition de *Allium sphaerocephalon* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Allium sphaerocephalon* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Amélanchier ovale
Amélanchier commun

Amelanchier ovalis Medik

Famille : Rosaceae

Synonymes : Amelanchier
vulgaris Moench ;
Amelanchier rotundifolia
Dum.Cours.



 **Cycle de végétation :** Vivace

Type biologique : Nanophanérophyte caducifoliée



Période de floraison : Mai - Juin



Ecologie : Affleurements rocheux des versants chauds des gorges et vallées étroites, pitons rocheux des rochers volcaniques, parfois sur les ruines des châteaux. En contexte chaud et abrité



Région floristique : Européenne et sud-ouest-asiatique



Usages et indications : Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Parfois cultivée comme plante ornementale. De plus, ses fruits sont comestibles (localement ils étaient parfois utilisés en confiture) et peuvent être distillés. On l'utilisait autrefois pour fabriquer des cannes, notamment aux environs de Béziers. Le bois est susceptible d'acquiescer un beau poli, et était employé autrefois par les tourneurs.

Le fruit comestible est parfois appelé "Poire de rochers".



Conseils d'entretien et de multiplication :

Arbuste à feuilles caduques, développement modeste. Pas de taille nécessaire. Multiplication par division de souches ou semis.



Description botanique :

Arbrisseau de 1 à 3 m de haut, inerme, à tiges dressées et à bourgeons glabres et brillants ; feuilles ovales-arrondies, finement dentées, blanches-tomenteuses en dessous, à la fin glabres et coriaces, et à pétiole 2 fois plus court que le limbe. Fleurs blanches, en petites grappes corymbiformes ; calice à 5 dents acuminées, persistantes ; 5 pétales, oblongs en coin, dressés-étalés ; étamines nombreuses ; 5 styles, soudés à la base, ovaire infère. Fruits globuleux et charnus, de la taille d'un gros pois, pulpeux, sucrés et d'un noir bleuâtre à la maturité, à endocarpe très mince.



Répartition française :

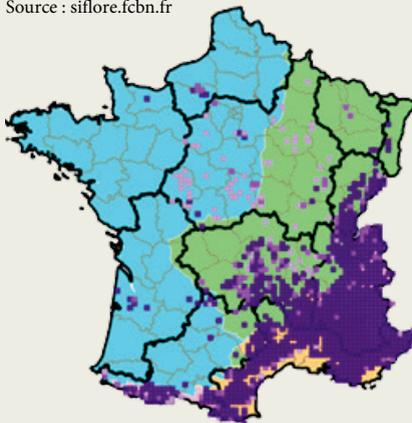
Taxon à large amplitude altitudinale, bien représenté dans le bassin méditerranéen et les massifs montagneux du sud et de l'est du pays, via le Massif central; atteint les côtes de Lorraine et de Champagne. Un important foyer disjoint dans la basse vallée de la Seine.



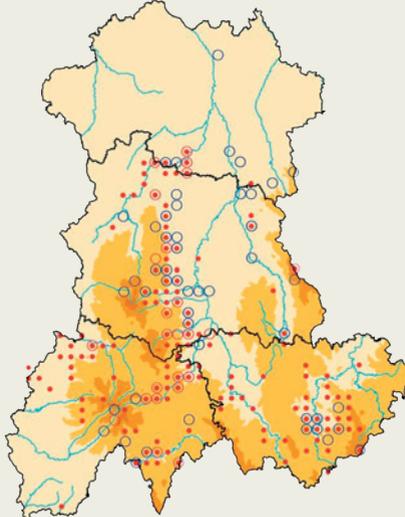
Répartition auvergnate :

Étages collinéen et montagnard inférieur au sein des vallées abritées qui sillonnent la région (vallées de la Sioule, de la Monne, des Couzes, de l'Alagnon, de la Truyère, de la Dordogne, de la Rhue, gorges du Don, Haut-Allier, haute vallée de la Loire...). Est fréquente également sur les contreforts orientaux des monts Dore ainsi que dans les bassins du Puy-en-Velay et de l'Emblavès. Dans le sud de la région, elle peut également atteindre les étages montagnard supérieur et subalpin dans le Forez, les massifs du Meygal et du Mézenc, le Devès, les monts Dore et les monts du Cantal.

Répartition de *Amelanchier ovalis* Medik en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Amelanchier ovalis* Medik en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Anarrhine à feuilles
de pâquerette
Anarrhinante

Anarrhinum bellidifolium
(L.) Wild.

Famille : Plantaginaceae

**Synonymes : Antirrhinum
bellidifolium L. ; Anarrhinum
lusitanicum Jord. & Fourr.**



 **Cycle de végétation :** Vivace ou bisannuelle

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse ou hémicryptophyte bisannuelle



Période de floraison : Juillet - Août



Ecologie : Pelouses pionnières riches en annuelles, falaises et dalles rocheuses thermophiles, talus routiers avec affleurements rocheux, carrières, ainsi que prémanteaux à Genêt purgatif. Principalement sur granite et parfois sur basaltes anciens



Région floristique : Sud-ouest-européenne



Usages et indications : Ornementale

Très rarement cultivée comme plante ornementale. Son nom d'espèce bellidifolium (à feuilles de pâquerette) se rapporte à ses feuilles basales qui ressemblent à celles de la Pâquerette (*Bellis perennis*).



Conseils d'entretien et de multiplication :

Petite plante à "rosette" et racine pivotante. Floraison estivale délicate et discrète. Pouvant être bisannuelle, on pourra enlever les individus dépéris. Se resseme facilement.



Description botanique :

Plante bisannuelle ou vivace de 20 à 80 cm de haut, glabre, à tiges dressées, simples ou rameuses, densément feuillées, feuilles radicales obovales ou spatulées, irrégulièrement incisées-dentées, les caulinaires très rapprochées et divisées dès la base en segments linéaires entiers. Fleurs d'un bleu pâle ou violacées, petites, réunies en longues grappes effilées multiflores et assez serrées, bractées atteignant à peine la base du calice ; calice à 5 lobes linéaires, 3-4 fois plus court que la corolle ; corolle irrégulière, de 3 à 5 mm de long, à tube cylindrique, à éperon grêle presque appliqué sur le tube, et à 5 lobes ; 4 étamines ; ovaire bicarpellé. Capsules globuleuses à 2 loges, dépassant peu le calice.



Répartition française :

Principalement dans les montagnes silicicoles du sud de la France, du Massif central aux Pyrénées orientales vers le sud et au Morvan vers le nord. Ponctuel dans les bassins de la Loire et de la Garonne ainsi qu'à l'est du Rhône (Provence siliceuse). Dans une large gamme altitudinale.

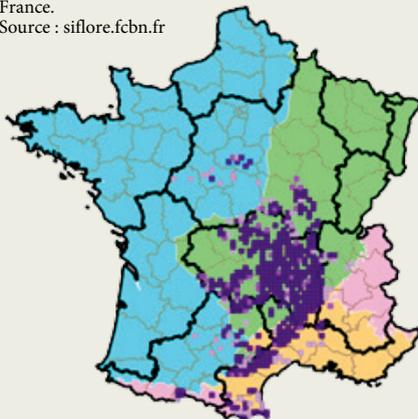


Répartition auvergnate :

À l'étage collinéen, sur le socle cristallin (Châtaigneraie, Artense, Bas-Livradois, Basses-Combrailles, montagne Bourbonnaise, bocage Bourbonnais, région des Couzes, contreforts occidentaux du Forez et des Bois-Noirs) et les pentes ensoleillées des vallées [Dordogne, Alagnon, Lot, Cher à l'amont de Montluçon, Haut-Allier et ses affluents (Seuge), haute vallée de la Loire et gorges de la Sioule et de la Truyère]. Exceptionnelle à l'étage montagnard où elle atteint au plus 1350 m d'altitude.

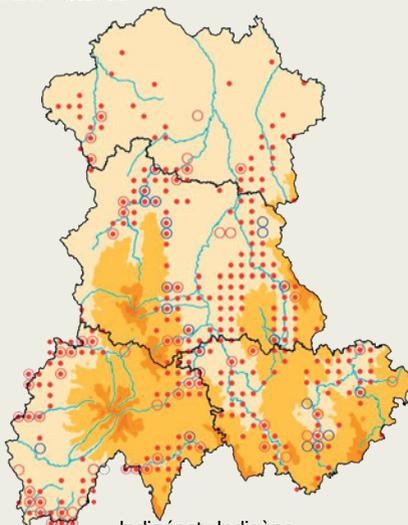
Répartition de *Anarrhinum bellidifolium* (L.) Willd. en France.

Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Anarrhinum bellidifolium* (L.) Willd. en Auvergne.

Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Anémone rouge
Pulsatille rouge
Coquelourde

Anemone rubra Lam.

Famille : Ranunculaceae

Synonymes : Pulsatilla rubra (Lam.) Delarbre ; Anemone pulsatilla L. subsp. rubra (Lam.) Rouy & Foucaud ; Pulsatilla vulgaris Mill. var. rubra (Lam.) P.Fourn.



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse



Période de floraison : Avril - Juin



Ecologie : Pelouses et landes sèches, surtout sur affleurements rocheux (basalte, granite...) ou alluvions riches en bases. Sur des substrats pauvres en nutriments et en situation chaude et ensoleillée



Région floristique : Sud-ouest-européenne



Usages et indications : Toxique - Médicinale - Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Cultivée parfois comme plante ornementale. Plante médicinale mais toxique. Elle était utilisée autrefois en application externe ou en infusion contre la paralysie, les maladies de la peau et la coqueluche. On en extrayait le "camphre d'anémone" ou "camphre de pulsatille".

Plante cueillie autrefois en quantité pour l'herboristerie. Son ancien nom de genre Pulsatilla vient du verbe pulsare, qui signifie "pousser", "secouer" : en effet, les espèces de ce genre, toutes toxiques, agissent au niveau du cœur, avec notamment une accélération du rythme cardiaque. elle est également ornementale de par ses belles fleurs rouges à noires.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Plante vivace de taille modeste à feuillage découpé et floraison au tout début du printemps, très ornementale. La fructification est également ornementale. Il n'y a pas d'entretien particulier à prévoir. Multiplication par division de souches ou par semis.



Description botanique :

Plante vivace, velue-soyeuse, de 10 à 30 cm de haut, à souche oblique, épaisse, noirâtre ; feuilles poilues, bi-tripennatiséquées, à segments profondément divisés en lanières linéaires ; folioles de l'involucre sessiles, divisées jusqu'à la base en lanière linéaires ; fleurs rougeâtres ou violettes, grandes, solitaires, dressées ou à la fin penchées ; 6 sépales pétaloïdes elliptiques, velus dans la moitié supérieure ; pétales nuls ; nombreuses étamines ; carpelles plus ou moins nombreux. Akènes velus à longue arête plumeuse.



Répartition française :

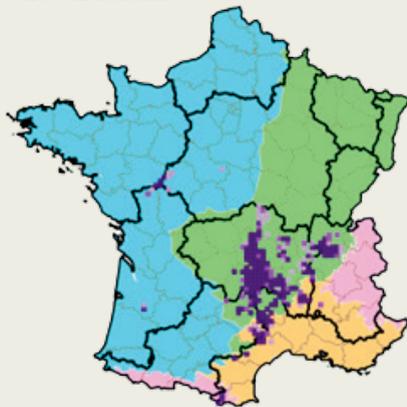
Un foyer principal dans le Massif central. Plus localisée dans le sud du Jura (Ain), en Touraine, dans le Bassin aquitain et l'est des Pyrénées.



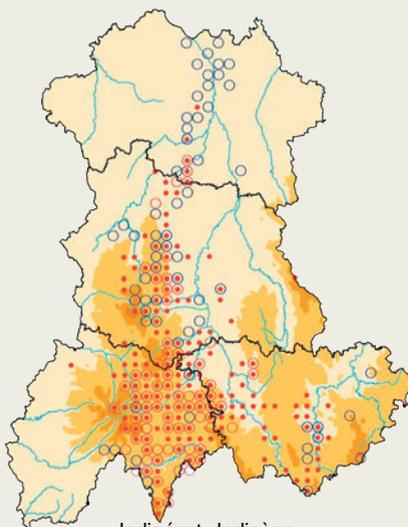
Répartition auvergnate :

Surtout dans les secteurs chauds et abrités avec un noyau de population important à l'est des reliefs occidentaux de l'Auvergne (sur les versants orientaux des monts du Cantal et du Cézallier, la planèze de Saint-Flour, dans la Margeride, l'Aubrac, les vallées de l'Alagnon et de la Truyère, le Haut-Allier, le Brivadois, le Langeadois et la région de Paulhaguet, des contreforts des monts Dore et des monts Dôme jusqu'au pays des Couzes et aux côtes de Clermont-Ferrand et de Riom ainsi que dans les gorges de la Sioule et la Limagne bourbonnaise) ; un autre foyer dans le sud du Devès, la haute vallée de la Loire jusqu'au bassin du Puy-en-Velay. Des citations plus isolées dans le nord-ouest du Cantal (Le Montéil), la Comté et le Bas Livradois, le Forez et la plaine du Bourbonnais (Meillard). Aux étages collinéen et montagnard.

Répartition de *Anemone rubra* Lam. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Anemone rubra* Lam. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Campanule à
feuilles de pêcher

Campanula persicifolia L

Famille : Campanulaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse



Période de floraison : Mai - Juillet



Ecologie : Lisières, fourrés et forêts sèches (chênaies pubescentes et sessiliflores, hêtraies-chênaies sèches, pinèdes) sur des substrats variés. Souvent observée sur les talus routiers un peu ombragés, quelquefois dans les carrières



Région floristique : Européenne



Usages et indications : Alimentaire et/ou condimentaire
Ornementale

Autrefois les jeunes pousses étaient consommées cuites ou crues en salade. Surtout cultivée comme plante ornementale, on en connaît de nombreux cultivars à corolles blanches ou bleues, simples ou doubles, très appréciées des jardiniers. Campanula est le diminutif de campana qui signifie "cloche", allusion à la forme de la corolle.



Conseils d'entretien et de multiplication :

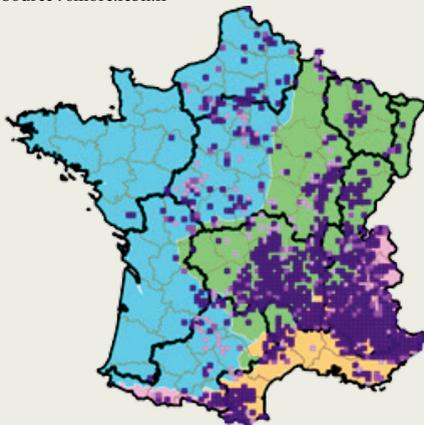
Vivace élançée à floraison printanière et estivale.
Prévoir une taille en fin de floraison (fin juin/mi-juillet) pour favoriser une seconde floraison estivale.
Multiplication par division de souche ou semis.



Description botanique :

Plante vivace de 40 à 80 cm de haut, glabre et luisante, à souche grêle, rampante et à tiges dressées, feuilles inférieures oblongues-lancéolées, faiblement crénelées, atténuées en long pétiole, glabres et lisses. Fleurs bleues, par 2 à 6 en grappes simples, étroites et lâches à bractéoles insérées à la base des pédoncules, calice glabre ou hispide, à tube court à 5 lobes lancéolés, égalant le milieu de la corolle, celle-ci grande (3-4 cm), en cloche, glabre, aussi large que longue, divisée à peine jusqu'au quart, à 5 lobes largement ovales ; 5 étamines ; ovaire pluriloculaire à 3 stigmates. capsules dressées à plusieurs loges.

Répartition de *Campanula persicifolia* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Campanula persicifolia* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



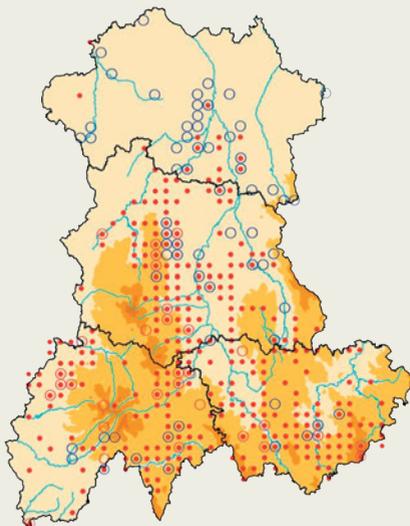
Répartition française :

Dans une bonne partie de la France continentale ; rare cependant, voire absente dans le Nord-Ouest (Bretagne, Normandie...), le sud du Bassin aquitain, les plaines méditerranéennes et en Corse.



Répartition auvergnate :

Surtout présente à la base de l'étage montagnard dans les principales régions abritées de la dition (à l'est des massifs dans le Cantal et le Puy-de-Dôme), ainsi que sur les reliefs volcaniques de la Haute-Loire. À l'étage collinéen, fréquente surtout le long des vallées (Sioule, Haut-Allier, Dordogne, haute vallée de la Loire...) ainsi que sur les coteaux des Limagnes. Rare ailleurs notamment dans la Châtaigneraie et dans la majeure partie du département de l'Allier. Atteint ses plus hautes altitudes dans le massif du Mézenc (jusqu'à vers 1450 m).



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Œillet de
Montpellier

Dianthus hyssopifolius L.



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte



Période de floraison : Juin - Septembre



Ecologie : Pelouses sèches surtout basiphiles



Région floristique : Orophyte Sud-ouest-européen



Usages et indications : Médicinale - Ornementale

Cette espèce est protégée dans certaines régions (notamment dans le Limousin), l'œillet de Montpellier a fait l'objet de prélèvement en raison de sa jolie fleur, c'est pourquoi il est aujourd'hui interdit de la cueillir dans de nombreux départements en France. En raison de leur beauté, les œillets étaient consacrés à Jupiter. C'est ce que rappelle le nom de genre Dianthus, du grec Dios (Zeus-Jupiter) et anthos (fleur).



Conseils d'entretien et de multiplication :

Plante vivace, à floraison estivale très décorative. Pas d'entretien spécifique à prévoir. Multiplication par division de souches, bouturage ou semis.



Description botanique :

Plante vivace de 20 à 40 cm. Cet œillet est principalement caractérisé par les pétales frangés de ses fleurs. Celles-ci peuvent être blanches ou rosées. Il se rencontre dans les pelouses rocailleuses montagnardes et subalpines, de préférence légèrement à l'ombre. A ne pas confondre avec *D. superbus*, plante des sols tourbeux, aux pétales encore plus frangés.



Répartition française :

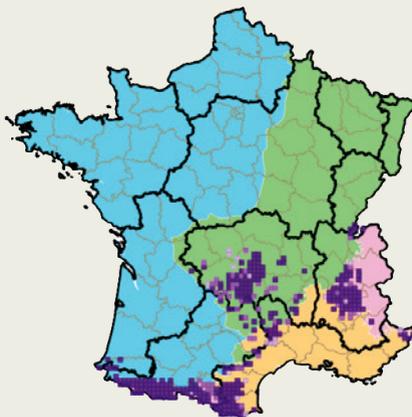
Présente à l'étage montagnard dans les Pyrénées, le Massif central (surtout ouest et sud) ainsi que du Dauphiné jusqu'au sud du Jura (département de l'Ain). De 600 à 2200 m d'altitude.



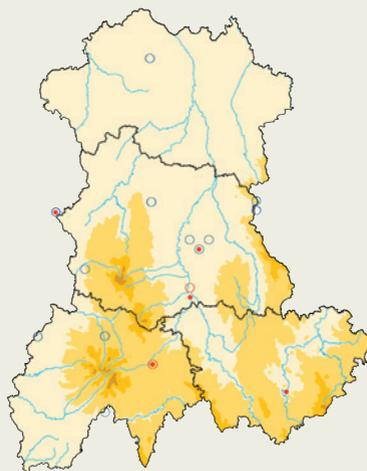
Répartition auvergnate :

Présente principalement à l'étage montagnard et jusqu'à l'étage subalpin ; monts Dôme, monts Dore et Cézallier, plutôt sur leurs versants orientaux abrités d'où elle descend jusqu'à l'étage collinéen le long des vallées des Couzes ; monts du Cantal en particulier.

Répartition de *Dianthus hyssopifolius* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Dianthus hyssopifolius* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Trèfle rougeâtre
Queue de renard

Trifolium rubens L.

Famille : Fabacées



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte



Période de floraison : Juin - Juillet



Ecologie : Espèce se développant en situation chaude, sur des sols riches en bases, dans des milieux mésoxérophiles, souvent à mi-ombre ; lisières, clairières et sous-bois des forêts claires thermophiles (surtout chênaies pubescentes), ourlets en nappe dans les pelouses à Brome



Région floristique : Centre-européen



Usages et indications : Médicinale ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Plante fourragère. Peu connue dans les jardins, elle est pourtant esthétique avec ses grandes fleurs rose vif et ses feuilles géométriques, vert pâle en fin de saison. Elle aurait des vertus médicinales : sédative, dépurative et diurétique (non vérifiées).



Conseils d'entretien et de multiplication :

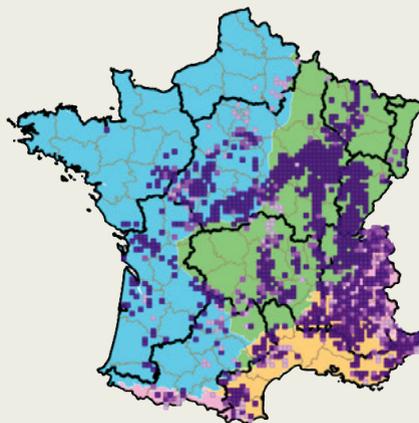
Espèce peu exigeante, ne nécessite pas d'entretien particulier. On peut diviser la souche pour la multiplier. On peut également récolter les graines et la ressemer à l'automne.



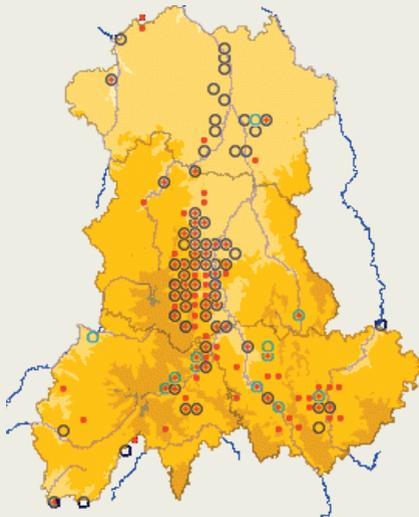
Description botanique :

Plante vivace de 20-60 cm, glabre, dressée, robuste, fouillée, à souche dure; feuilles supérieures opposées; folioles oblongues-lancéolées, glabres, coriaces, fortement nervées, denticulées tout autour; stipules grandes, à partie libre lancéolée, sinuée-dentée; fleurs rouges, de 12-15 mm de long, dressées, très nombreuses, en grosses têtes oblongues-cylindriques, terminales, souvent géminées et pédonculées; calice à tube glabre et à 20 nervures, à gorge velue et ouverte, à dents longuement ciliées, sétacées, très inégales, l'inférieure 1 fois plus longue que le tube.

Répartition de *Trifolium rubens* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Trifolium rubens* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Répartition française :

Présente au sud d'une ligne reliant l'Anjou à la région de Laon, mais avec de larges lacunes dans le Sud-Ouest (du Médoc au Pays basque), le Limousin siliceux, les Vosges et les parties basses de la région méditerranéenne (sauf en Provence où elle se rencontre et là).



Répartition auvergnate :

Bien représentée sur des substrats principalement sédimentaires ou volcaniques (parfois sur roches cristallines) dans les secteurs chauds et abrités de la région; Grande Limagne, Lembron et leurs bordures occidentales (côtes de Clermont-Ferrand et de Riom, pas des Couzes, Cézallier, monts Dore et monts Dôme), COMté, vallée de l'Alagnon et planèze de Saint-Flour, Haut-Allier et bassin deu Puy-en-Velay. Aux étages collinéen et montagnard inférieur (jusqu'à 1100 m d'altitude).

Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Armérie des sables
Armérie faux plantain

Armeria arenaria (Pers.) Shcult.

Famille : Plumbaginaceae

Synonymes : *Armeria alliacea* auct. ; *Armeria plantaginea* Willd. ; *Armeria vulgaris* Chevall. ; *Statice arenaria* Pers.



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse



Période de floraison : Juin - Août



Ecologie : Pelouses vivaces à fétuques, pelouses alluviales pionnières, landes rases, prairies de fauche maigres, voire directement sur la roche. Également sur les talus et bords des routes et chemins. En contexte thermophile et sur substrat peu acide



Région floristique : Ouest-européenne



Usages et indications : Ornementale

Cultivée parfois comme plante ornementale notamment dans les rocailles. Le nom de genre *Armeria* provient du celtique et signifie "au bord de la mer" où pousse un certain nombre d'espèces de ce genre.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Plante en touffes denses et persistantes. Floraison rose abondante en été. Une fauche peut être réalisée en début de printemps sans nuire au cycle de l'armérie. Une fauche à la fin de l'été, après floraison, sera à prévoir. Multiplication par division de souches.



Description botanique :

Plante vivace de 20 à 60 cm de haut, en touffe, glabre et gazonnante ; feuilles un peu fermes, linéaires à lancéolées, acuminées, planes, à 3 à 7 nervures. Hampes florales à l'extrémité des tiges, en têtes arrondies entourées d'un involucre de bractées de couleur fauve sur plusieurs rangs, enveloppées sous les fleurs dans une gaine membraneuse, tubuleuse, déchirée à la base ; fleurs roses à calice en entonnoir à 5 lobes ovales à lancéolés, atténués en arête aussi longue qu'eux, à tube égalant le pédicelle ; corolle à 5 pétales à peine soudés à la base, rapprochés en tube et à limbe étalé ; 5 étamines ; 5 styles. Fruits à 5 côtes rayonnantes, presque indéhiscentes.



Répartition française :

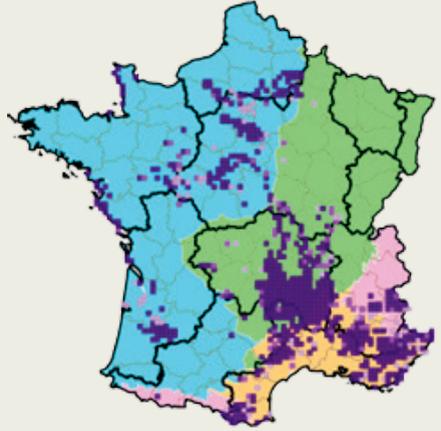
LargeMENT répartie sur le pourtour méditerranéen, des Pyrénées orientales aux Alpes méridionales, et dans le Massif central ; également présente le long de la Loire, sur la façade atlantique et dans le Bassin parisien.



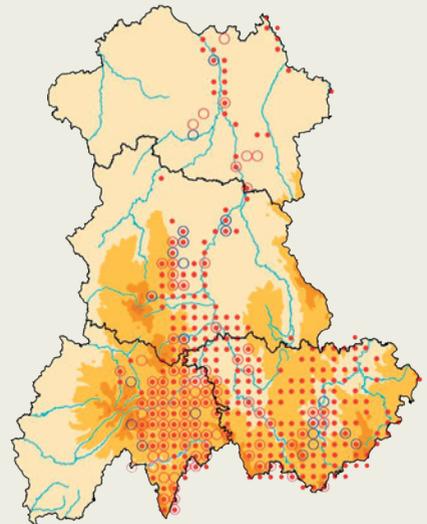
Répartition auvergnate :

Principalement aux étages collinéen et montagnard (atteint au maximum 1350 m d'altitude) du tiers sud de l'Auvergne, depuis l'Aubrac et les contreforts orientaux des monts du Cantal et du Cézallier jusqu'à l'est de la Haute-Loire (avec quelques lacunes en Margeride, sur le plateau de La Chaise-Dieu et dans le Velay oriental) ; dans le Puy-de-Dôme, des versants orientaux des monts Dôme et monts Dore jusqu'aux Limagnes ; plus au nord, suit les vallées de l'Allier, de la Loire et de la Besbre jusqu'aux confins septentrionaux de la région. Mentionnée également dans la région des gorges de la Sioule où elle est très localisée.

Répartition de *Armeria arenaria* (Pers.) Schult. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Armeria arenaria* (Pers.) Schult. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Armoise champêtre
Armoise rouge
Aurone des champs

Artemisia campestris L.
Famille : Asteraceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Chaméphyte suffrutescente caducifoliée



Période de floraison : Juillet - Septembre



Ecologie : Pelouses sèches et ensoleillées pauvres en nutriments, sur alluvions sablo-graveleuses ou pentes ensoleillées sur des substrats peu évolués ; rochers



Région floristique : Eurasiatique



Usages et indications : Médicinale

Autrefois utilisée comme plante médicinale (en usage externe comme vulnéraire et détersive, et en usage interne comme tonique, apéritive, stomachique, stimulante, antispasmodique et anti-hystérique.). Artemisia provient d'Artémis (Diane) à laquelle cette plante était consacrée.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Plante vivace en touffes lâches. Floraison insignifiante, intéressante pour son feuillage très fin. Multiplication par division de souches.



Description botanique :

Plante vivace de 30 à 80 cm de haut, presque ligneuse et couchée à la base, ascendante, glabre à l'état adulte, très rameuse, à rameaux étalés, non visqueuse; feuilles caulinaires bipennatiséquées, celles des jeunes tiges argentées, soyeuses, les inférieures pétiolées, les suivantes sessiles, à segments très étroits, linéaires, mucronulées. Inflorescence en grande panicule, entremêlée de feuilles linéaires, entières. Fleurs tubuleuses réunies en capitules ovoïdes brièvement pédicellés à involucre glabre et luisant ; 5 sépales ; 5 pétales ; 5 étamines ; 2 carpelles. Akènes.



Répartition française :

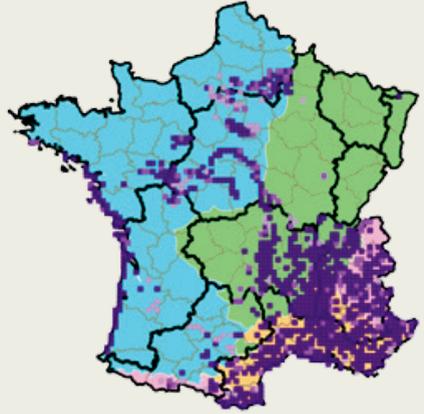
Présente dans une grande partie du territoire aux basses et moyennes altitudes.



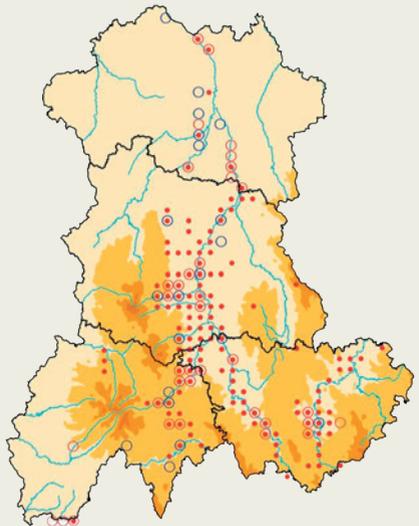
Répartition auvergnate :

Fréquente dans les vallées de l'Allier (surtout en amont de Vichy), de la Loire en Haute-Loire (ainsi que sur les coteaux secs de la région du Puy-en-Velay) et de l'Alagnon. Assez fréquente également sur les côtes abritées des Limagnes, d'où elle remonte quelque peu le long des Couzes ; localisée et assez rare dans les gorges de la Truyère, sur les rebords de la planèze de Saint-Flour, dans les gorges de la Rhue (et affluents), la vallée du Lot et le Livradois-Forez ; plus disséminée et en régression dans le val d'Allier et la Limagne bourbonnaise.

Répartition de *Artemisia campestris* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Artemisia campestris* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Bétoine officinale

Betonica officinalis L.

Famille : Lamiaceae

Synonymes : Stachys officinalis (L.) Trevis.



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte



Période de floraison : Juin - Octobre



Ecologie : Pelouses, prairies fauchées et pâturées, landes, jonçailles, bas-marais, ourlets, forêts (chênaies, chênaies-charmaies, hêtraies-sapinières), parfois en bords de chemins et talus routiers. Sur substrats secs à moyennement humides, assez peu pourvus en éléments nutritifs, basiques à acides



Région floristique : Europe



Usages et indications : Médicinale - Tinctoriale - Ornementale

Plante tinctoriale et médicinale (vulnéraire, sternutatoire, stimulant, anti-catarrhal, tonique, astringent, stomachique, expectorant...).



Conseils d'entretien et de multiplication :

Plante vivace à floraison estivale à automnale. Tailler les fleurs en fin d'été pour favoriser une seconde floraison. Multiplication par division de touffes ou par semis.



Description botanique :

Plante vivace de 20 cm à 60 cm de haut, velue au moins à la base, dressée ou ascendante ; feuilles pétiolées, oblongues en cœur, fortement nervées-réticulées, régulièrement crénelées, vertes, velues ou glabres, les florales inférieures réduites et n'égalant pas la moitié de l'épi fleurs purpurines, en épi compact ou interrompu ; calice tubuleux en cloche, velu ou glabrescent, faiblement nervé, à dents lancéolées-aristées, à peine ou le double plus courtes que le tube ; corolle d'environ 18 mm, à tube saillant, sans anneau de poils, à lèvre supérieure entière, pubescente, dépassant beaucoup les étamines.



Répartition française :

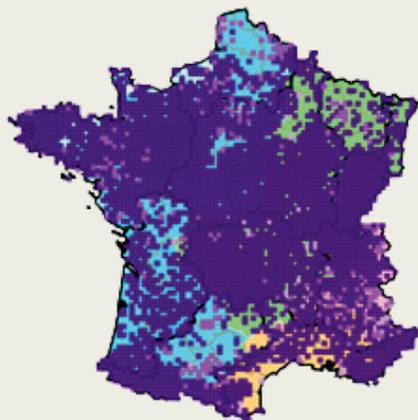
Sur toute la France continentale, de 0 à 1800 m, occasionnellement plus haut.



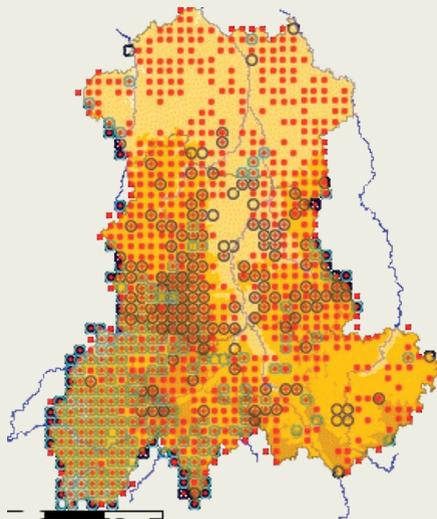
Répartition auvergnate :

Présente dans les Monts de la Madeleine, Monts du Forez, Pilat, Piémont rhodanien, Plaine du Roannais, Monts du Lyonnais, Plateau lyonnais, Côte beaujolaise, Monts du Beaujolais...

Répartition de *Betonica officinalis* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Betonica officinalis* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Amourette commune
Brize intermédiaire

Briza media L.

Famille : Poaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte



Période de floraison : Mai - Juillet



Ecologie : Pelouses et prairies oligotrophes à mésotrophes, à large amplitude hydrique



Région floristique : Méditerranéenne, Ouest-asiatique et canarien



Usages et indications : Ornementale

Dans son milieu naturel, cette espèce est indicatrice des prairies maigres, exploitées de manière extensive. Cultivée comme plante ornementale, elle entre dans la composition des jardins "sauvages" ou de "jardins en mouvement" où une place toute particulière est donnée aux graminées. Encore bien présente dans la majeure partie de l'Auvergne, la plante a régressé localement suite à l'intensification de l'agriculture (mise en culture, fertilisation et artificialisation des prairies...).



Conseils d'entretien et de multiplication :

Tailler les hampes florales sèches en fin d'été pour stimuler la repousse hivernale des feuilles. L'espèce se ressème très bien, il faudra parfois la contenir ou la laisser coloniser les espaces vides.



Description botanique :

Plante vivace de 30 à 60 cm, glabre, à souche rampante-stolonifère; tiges dressées; feuilles assez courtes, planes, rudes, à gaine supérieure très longue; ligule courte, tronquée; panicule dressée, composée, ample, étalée, à longs rameaux capillaires lisses, portant plusieurs épillets; ceux-ci ovales-orbiculaires, violacés ou rarement verdâtres, petites (4-5 mm), tremblotants, à 5-9 fleurs étalées horizontalement, longues de 3-4 mm après la floraison; glumes un peu plus courtes que les glumelles contiguës; caryopse obovale.



Répartition française :

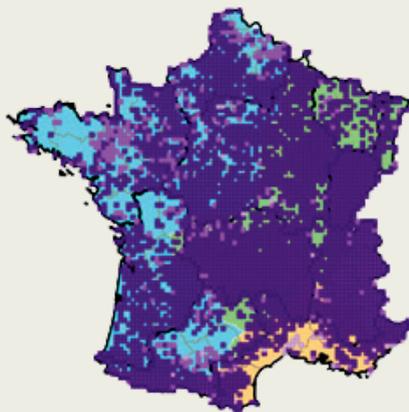
Distribuée dans toute la France et généralement assez commune à commune, bien qu'ayant localement régressé (Ouest, Bassin parisien...) suite à l'enrichissement ou à la transformation des milieux prairiaux.



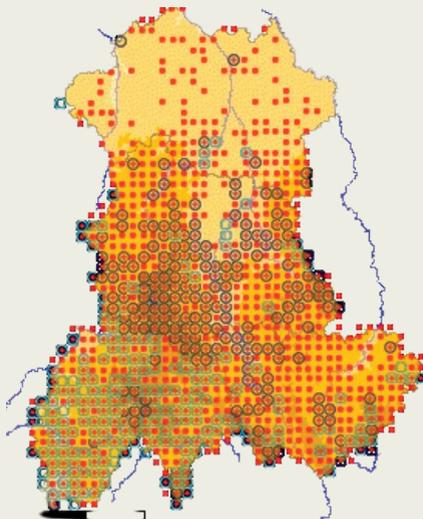
Répartition auvergnate :

Encore bien présente dans la majeure partie de l'Auvergne, la plante a régressé localement suite à l'intensification de l'agriculture (mise en culture, fertilisation et artificialisation des prairies...).

Répartition de *Briza media* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Briza media* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Campanule à feuilles
ronde

Campanula rotundifolia L.

Famille : Campanulaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte



Période de floraison : Mai - Septembre



Ecologie : Pelouses (basiphiles à acidiphiles), landes sèches diverses, rochers, dalles, éboulis, vieux murs, talus secs, lisières, clairières, bois clairs



Région floristique : Eurasiatique



Usages et indications : Médicinale - Tinctoriale - Ornementale

Plante médicinale et tinctoriale (bleu). Ses délicates fleurs campanulées en font également une espèce utilisée en horticulture. Campanula est le diminutif de campana qui signifie "cloche", allusion à la forme de la corolle.



Conseils d'entretien et de multiplication :

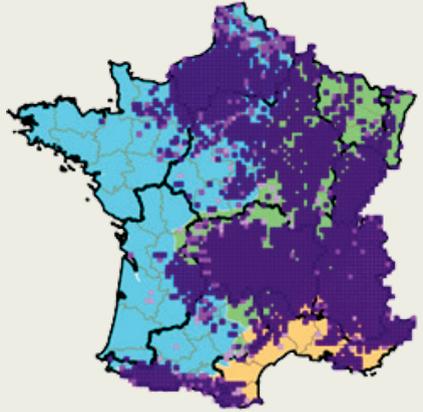
Pas d'entretien particulier. Se ressème peu dans les jardins.



Description botanique :

Plante vivace de 10-50 cm, glabre ou pubérulente, à souche grêle, gazonnante; tiges grêles, courbées-ascendantes, arrondies, presque nues au sommet ; feuilles radicales (souvent détruites) arrondies en cœur, dentées, les caulinaires inférieures linéaires-lancéolées, entières ou peu dentées, les supérieures linéaires ; fleurs bleues, penchées, peu nombreuses, en grappe ou en panicule lâche; boutons et pédoncules dressés avant la floraison ; calice à lobes linéaires, dressés ou étalés, égalant le tiers ou la moitié de la corolle ; celle-ci de 1-2 cm, en cloche large, à lobes étalés; capsule penchée.

Répartition de *Campanula rotundifolia* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition française :

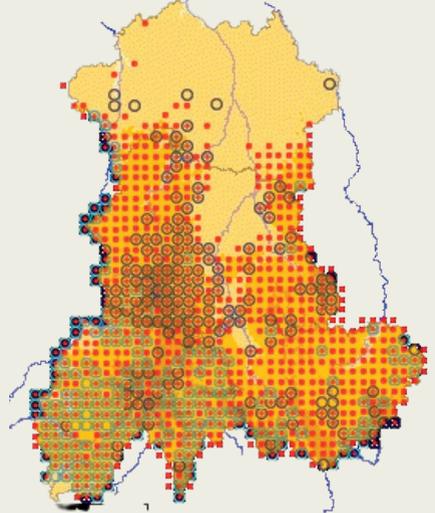
Fréquente dans une large moitié est, se raréfiant nettement vers l'ouest (absente de la frange océanique) et dans les plaines méditerranéennes.

Répartition de *Campanula rotundifolia* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Répartition auvergnate :

Fréquente dans la Haute-Loire, le Cantal et le Puy-de-Dôme surtout sur les reliefs mais se raréfiant ou disparaissant dans la plupart des zones sédimentaires (Grande Limagne, Varennes, Limagne brivadoise, bassins d'Aurillac et de Maurs).



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Carthame laineux
Centaurée laineuse

Carthamus lanatus L.

Famille : Asteraceae

**Synonymes : Kentrophyllum
lanatum (L.) DC.**



Cycle de végétation : Annuelle

Type biologique : Thérophyte estivale



Période de floraison : Juillet - Août



Ecologie : Pelouses et ourlets secs. Également en bord de chemin et de moisson ou dans les friches rudérales. Sur des substrats proches de la neutralité



Région floristique : Euryméditerranéenne



Usages et indications : Médicinale

Parfois cultivée dans les jardins autrefois comme espèce médicinale (plante résolvente, antiseptique ; employée en usage externe contre la gangrène). L'espèce rare qui a fortement régressé en Auvergne (notamment dans l'Allier). Carthamus provient d'un nom arabe qui signifie "teinture", en référence aux propriétés tinctoriales de certaines espèces de ce genre.



Conseils d'entretien et de multiplication :

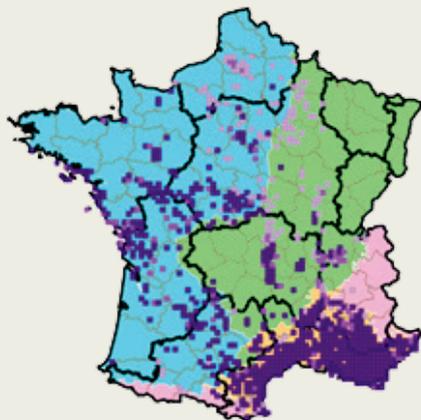
Attention, plante très piquante. Annuelle, elle se multiplie par semis et ne nécessite pas d'entretien particulier.



Description botanique :

Plante annuelle de 30 à 50 cm de haut, dressée, pubescente, à tiges ordinairement rameuses au sommet ; feuilles coriaces, pubescentes, semi-embrassantes, pennatifides, à lobes lancéolés, fortement épineux, les supérieurs auriculés. Fleurs réunies en capitules à involucre gros, subglobuleux, aranéeux, à folioles extérieures pennatifides, épineuses, les moyennes à appendice lancéolé à pointe aiguë ; fleurs jaunes toutes tubuleuses ; 5 sépales ; 5 pétales ; 5 étamines ; 2 carpelles. Akènes grisâtres lisses à aigrette dont les soies les plus longues égalent la longueur de l'akène.

Répartition de *Carthamus lanatus* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Carthamus lanatus* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



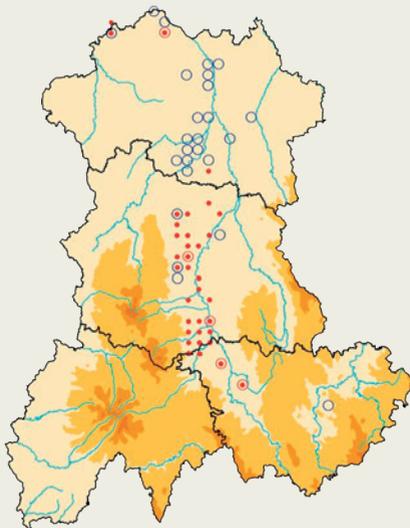
Répartition française :

Assez fréquente dans le Midi méditerranéen, elle est de plus en plus localisée vers le nord, devenant rare dans le Centre-Ouest, le Centre et la Bourgogne (localement en régression). Très rare ou absente dans le Nord, le Nord-Est (Alsace, Franche-Comté...), le Massif armoricain et une grande partie des Alpes.



Répartition auvergnate :

Surtout présente dans les Limagnes, depuis la Limagne bourbonnaise (où elle est rare) jusqu'au Brivadois et au petit bassin de Paulhaguet. Ponctuelle dans le nord de l'Allier (bordure berrichonne près d'Ainay-le-Château et Pouzy-Mésangy).



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Peucedan des cerfs
Herbe aux cerfs

Cervaria rivini Gaertn

Famille : Apiacées

Synonymes : *Peucedanum cervaria* (L.) Lapeyr.



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Grande hémicryptophyte érigée



Période de floraison : Juillet - Octobre



Ecologie : Pelouses mésoxérophiles sur calcaire ou basalte, ourlets thermophiles au sein des pelouses ou sur les lisières forestières, fruticées, chênaies pubescentes clairsemées, dalles rocheuses



Région floristique : Centre et sud-européen



Usages et indications : Médicinale - Alimentaire

Plante utilisée dans la pharmacopée traditionnelle. Les graines seraient stimulantes, diaphorétiques et diurétiques. Les racines seraient diurétiques, emménagogues, stomachiques.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Fauche après floraison et grainaison, à la fin de l'été. Multiplication par semis ou division de souche. Etant une espèce à floraison tardive, une fauche au printemps (jusqu'à mi-mai) ne nuit pas à son cycle.



Description botanique :

Plante vivace d'environ 1 mètre, glabre, à souche garnie de fibres. Feuilles glauques en dessous. Tige robuste, striée. Fleurs blanches ou rosées, en ombelles à 15-30 rayons pubéruleux en dedans involucre et involuclles à folioles réfléchies, linéaires, membraneuses aux bords. Fruit ovale-elliptique, non échancré, à bord étroit.



Répartition française :

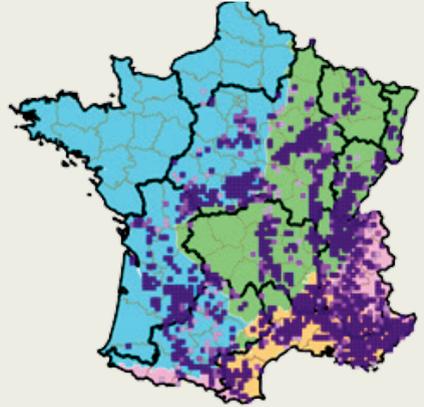
Présente au sein d'une large frange orientale, surtout dans les régions calcaires, atteignant à l'ouest la bordure orientale des Landes, la Gironde, les Charentes et la Touraine. Dispersée vers le nord jusqu'au Gâtinais et à la Champagne. Absente en Corse.



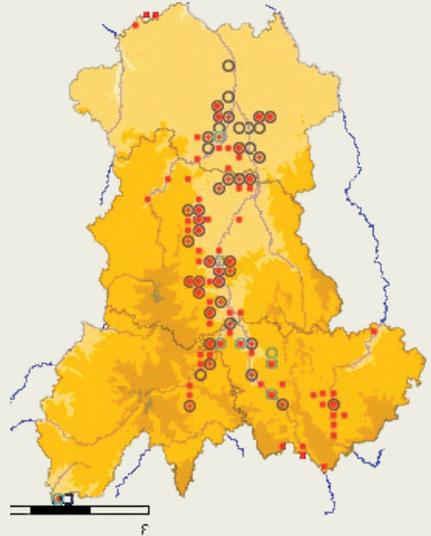
Répartition auvergnate :

Assez régulière sur les coteaux et puys des Limagnes (depuis la Limagne bourbonnaise et la Forterre, jusqu'au Brivadois et la région de Paulhaguet) d'où elle remonte un peu le long des Couzes et les vallées abritées notamment dans la basse vallée de l'Ala.

Répartition de *Cervaria rivini* Gaertn. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Cervaria rivini* Gaertn. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Hélianthème des Apennins

Helianthemum apenninum (L.) Mill.

Famille : Cistacées

Synonymes : Cistus apenninus L. ; Helianthemum velutinum Jord.



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Petite chaméphyte suffrutescente



Période de floraison : Mai - Août



Ecologie : Pelouses ouvertes xérothermophiles, calciphiles ou neutroclines, marnes érodées, parfois dans les vignes à l'abandon



Région floristique : Sud et Ouest-européen



Usages et indications : Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Plante utilisée pour fleurir les rocailles ou massif sur gravier.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Pas d'entretien particulier. Multiplication par éclat de souche.



Description botanique :

Plante de 10 à 40 cm, vivace, ligneuse à la base, étalée-diffuse, à rameaux brièvement pubescents. Feuilles oblongues-lancéolées ou linéaires, planes ou à bords enroulés, blanches-tomenteuses au moins en dessous, à stipules linéaires en alène. Fleurs blanches, jaunes à l'onglet, en grappe terminale simple, lâche, bractéolée. Sépales ovales, tomenteux-blanchâtres. Style genouillé. Capsule grosse, subglobuleuse, tomenteuse, égalant les sépales. Graines nombreuses granuleuses.



Répartition française :

Présente aux étages inférieur et moyen de la région méditerranéenne (sauf en Corse) avec des remontées jusqu'au Béarn, aux Charentes, à l'Anjou, à la basse vallée de la Seine, à la haute vallée de la Marne et au Jura. Très rare dans les Ardennes.

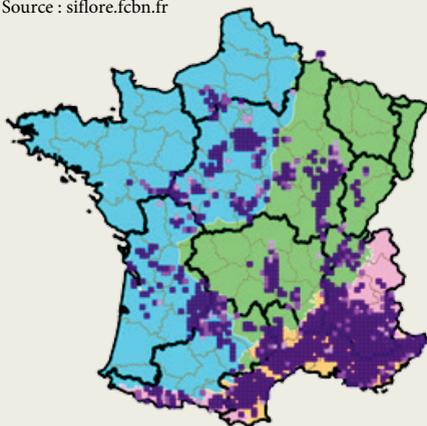


Répartition auvergnate :

Sur les pentes chaudes des coteaux calcaires des Limagnes, des environs d'Aigueperse au nord jusqu'au Brivadois au sud (y compris les côtes de Clermont-Ferrand, le Lembron et la Comté) et dans les vallées abritées des Couzes (où elle atteint les contrefort).

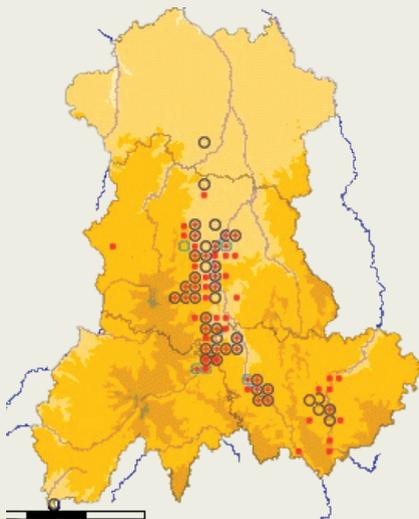
Répartition de *Helianthemum apenninum* (L.) Mill. en France.

Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Helianthemum apenninum* (L.) Mill. en Auvergne.

Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Hélianthème nummulaire Hélianthème commun

Helianthemum nummularium (L.) Mill.

Famille : Cistaceae

**Synonymes : Helianthemum
vulgare Gaertn. ; Cistus
nummularius L.**



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Chaméphyte suffrutescente
caducifoliée



Période de floraison : Mai - Août



Ecologie : Pelouses sèches vivaces, ourlets, landes
ouvertes, prairies extensives fauchées ou
pâturées. Également sur les talus des
routes et chemins. Sur des substrats peu
acides à neutres en contexte chaud et
ensoleillé



Région floristique : Eurocaucasienne



Usages et indications : Médicinale - Ornementale

Plante cultivée comme plante ornementale et à l'origine de cultivars à fleurs jaunes, rose pâle, rouge cuivré ou mêlées de blanc ou de jaune. Parfois utilisée autrefois comme plante médicinale (vulnéraire ou astringente faible). Elle fait partie d'une des 38 fleurs de Bach aussi appelée "Rock Rose" et traite les angoisses paralysantes.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Plante vivace à faible développement, rampante,
couverte en été de fleurs jaunes aux pétales délicates.
Multiplication par division de touffes.

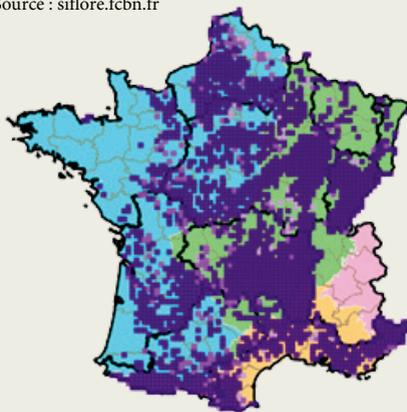


Description botanique :

Plante de 10 à 40 cm de haut, vivace, ligneuse à la base, verdâtre, à rameaux couchés-diffus, poilus ; feuilles ovales, oblongues ou lancéolées-linéaires, planes ou à bords peu roulés, vertes et poilues en dessus, blanches-tomenteuses en dessous ou entièrement vertes, à stipules supérieures lancéolées, presque foliacées. Fleurs jaunes, rarement roses ou blanches, en grappes lâches, bractéolées ; 5 sépales ovales, à peine hérissés dont 2 plus petits que les trois autres ; 5 pétales ; étamines nombreuses ; ovaire à une ou trois loges à style genouillé. Capsules ovoïdes-renflées, tomenteuses, égalant les sépales, à graines nombreuses, presque lisses. Plante polymorphe.

Répartition de *Helianthemum nummularium* (L.) Mill. en France.

Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Helianthemum nummularium* (L.) Mill. en Auvergne.

Source : CHLORIS*



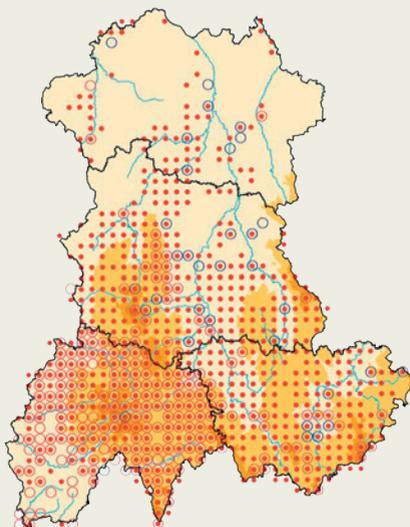
Répartition française :

Présente assez régulièrement sur tout le territoire, dans une large gamme altitudinale (de l'étage planitiaire à l'étage alpin). Plus rare dans les régions siliceuses (Bretagne, Limousin, Landes de Gascogne).



Répartition auvergnate :

Commune jusqu'à l'étage subalpin dans les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal avec des lacunes dans la Châtaigneraie, le nord-ouest des Combrailles, le nord de la Grande Limagne, la basse Dore ainsi que dans la région de Thiers et les contreforts des Bois-Noirs. Plus dispersée en général dans le département de l'Allier, où elle se rencontre surtout sur les coteaux calcaires (Limagne bourbonnaise, Forterre, bordure berrichonne...), dans les bassins sédimentaires (Montluçon) ou sur les terrasses alluviales le long des grandes rivières (Loire, Allier et Cher).



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Ellébore fétide
Pied-de-griffon

Helleborus foetidus L.

Famille : Ranunculaceae

**Synonymes : Helianthemum
apenninum (L.) Mill., 1768**



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Chaméphyte suffrutescente
caducifoliée



Période de floraison : Février - Avril



Ecologie : Forêts de feuillus (hêtraies, chênaies, charmaies...). Également dans les ourlets, les pinèdes, les lisières, les haies, les fourrés, sur le bord des routes, dans les ruines de châteaux et de maisons, à la base de falaises. Sur des substrats faiblement acides à neutres et moyennement secs. En contexte chaud et ensoleillé



Région floristique : Atlantique



Usages et indications : Toxique - Médicinale - Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Cultivée parfois dans les jardins en raison de sa robustesse et de sa floraison hivernale. Les abeilles, par les beaux jours d'hiver, même lorsqu'il y a plusieurs degrés au dessous de zéro, vont récolter le nectar qui se trouve dans les pétales en cornet. Plante médicinale (employée autrefois comme vermifuge et contre les maux de dents) mais très dangereuse, utilisée, surtout jadis, en médecine vétérinaire.

Dans la fable de La fontaine, le lièvre dit à la tortue : "Ma commère, il vous faut purger avec quatre grains d'ellébore", car les hellébores avaient soit disant le pouvoir de guérir de la folie. Il faut cependant se méfier de cette plante toxique, dont le nom de genre, à étymologie obscure, pourrait signifier "herbe meurtrière".



Conseils d'entretien et de multiplication :

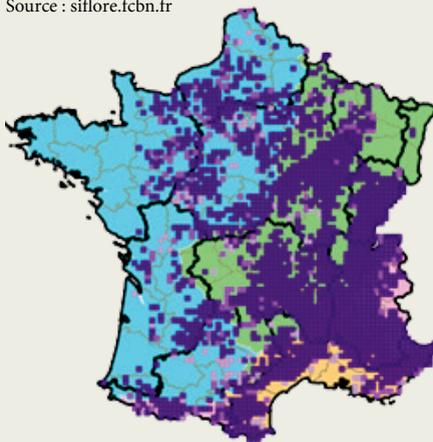
Plante vivace à floraison très précoce (février-avril). Les touffes des feuilles persistantes peuvent devenir importantes avec le temps, elle se développe préférentiellement à l'ombre. Multiplication par division de touffes.



Description botanique :

Plante glabre, fétide ; tiges de 20 à 80 cm de haut, robustes, persistantes, nues à la base, très feuillées sous les rameaux munis de bractées ovales et d'un vert pâle ; feuilles toutes caulinaires, coriaces, pédalées, à 7-11 segments lancéolés, dentés. Fleurs verdâtres ou rougeâtres, nombreuses, penchées ; 5 sépales pétaloïdes dressés, connivents, concaves, égalant les étamines ; pétales très petits de moitié moins longs que les étamines ; étamines nombreuses; de 1 à 5 carpelles. Follicules plus longs que larges, à bec égalant la moitié de leur longueur.

Répartition de *Helleborus foetidus* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Helleborus foetidus* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



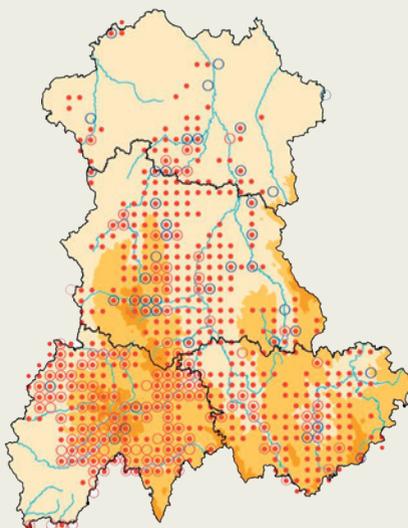
Répartition française :

Présente dans la majeure partie de la France. Rare ou absente des grandes régions siliceuses du nord et de l'ouest du pays (Massif armoricain, Sologne, Limousin, Landes). Absente de Corse.



Répartition auvergnate :

Commune sur les coteaux chauds et les plaines des Limagnes marno-calcaires, dans les bassins sédimentaires de la région (Mauris, Aurillac, Ambert, Montluçon, Le Puy-en-Velay et Emblavès) et les secteurs calcaires du Bourbonnais (Forterre, bordure berrichonne...) ; fréquente aussi sur les reliefs et plateaux volcaniques où elle peut monter exceptionnellement jusqu'à 1 500 m d'altitude (absente cependant dans l'Aubrac). Plus rare et disséminée dans les massifs cristallins où elle se cantonne sur les contreforts ou suit les rivières (terrasses alluviales et bas de versants), notamment dans les Basses Combrailles (bassin de la Sioule), en Margeride (bassin de la Truyère), dans le Livradois-Forez et le plateau de La Chaise-Dieu, le Velay oriental, sur les contreforts de la montagne Bourbonnaise et sur la bordure limousine (bassin de la Dordogne).



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Hylotéléphium élevé
Grand orpin
Herbe à la coupure

Hylotelephium maximum (L.) Holub

Famille : Crassulaceae

**Synonymes : Sedum
maximum (L.) Hoffm.**



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Chaméphyte suffrutescente
succulente ou géophyte à tubercule



Période de floraison : Juillet - Septembre



Ecologie : Falaises, éboulis rocheux mais également
dans diverses formations sur des substrats
maigres ou rocailleux (pelouses, landes,
chênaies pubescentes...). Sur des
substrats acides à basiques, en contexte
chaud et sec



Région floristique : Centre et sud-européen



Usages et indications : Médicinale - Ornementale - Fort potentiel
pour les pollinisateurs

Cultivée comme plante ornementale ; il en existe un grand nombre de
variétés horticoles. C'est une plante mellifère, assez visitée par les abeilles.
C'est également une plante médicinale que l'on employait autrefois pour
soigner les plaies et les coupures et hâter la cicatrisation (d'où le nom
d'"Herbe à la coupure").



Conseils d'entretien et de multiplication :

Plante vivace crassulescente à floraison estivale. On
peut tailler presque à ras après dessèchement des
hampes florales à la fin de l'été, pour améliorer l'aspect
visuel. Multiplication par division de souche.



Description botanique :

Plante vivace de 30 à 60 cm de haut, très robuste, glabre, à souche épaisse et à tiges dressées, raides, feuillées, simples ; feuilles planes, longues de 2 à 4 cm, opposées ou ternées, ovales-arrondies ou ovales-oblongues, les supérieures embrassantes à base élargie, les inférieures embrassantes en cœur, inégalement denticulées. Fleurs d'un blanc jaunâtre, pédicellées, en corymbes à rameaux opposés ou verticillés, 5 sépales et 5 pétales étalés, lancéolés-acuminés, en capuchon au sommet, 3 fois plus longs que le calice, 10 étamines, les 5 internes insérées à la base des pétales, 5 carpelles, dressés, acuminés, non sillonnés sur le dos.



Répartition française :

Présente dans un large quart sud-est, jusque dans la moitié orientale des Pyrénées au sud-ouest, jusqu'au Puy-de-Dôme au nord-ouest, et à la Haute-Savoie au nord-est. Rare, échappée de jardins ou localement naturalisée ailleurs.

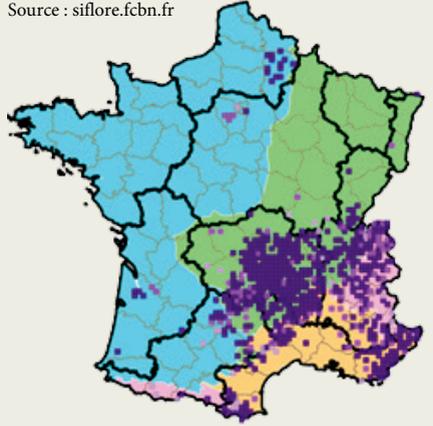


Répartition auvergnate :

Très commune dans la région sauf dans le département de l'Allier, surtout sur les versants chauds et abrités.

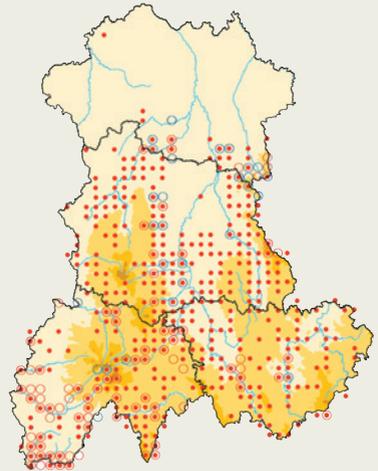
Répartition de *Hylotelephium maximum* (L.) Holub en France.

Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Hylotelephium maximum* (L.) Holub en Auvergne.

Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région



Auvergne-Rhône-Alpes

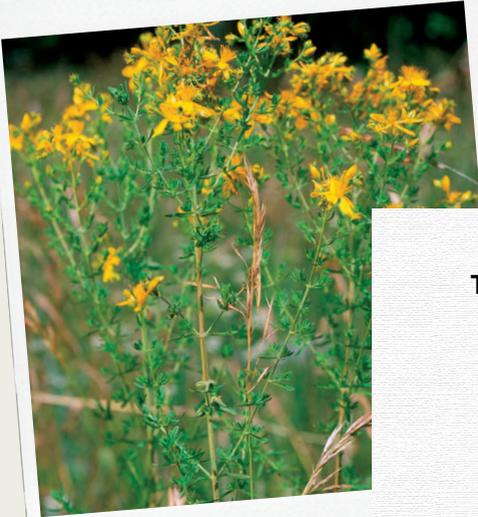
cbn

CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Millepertuis perforé Herbe de la Saint-Jean

Hypericum perforatum L.

Famille : Hypéricacées



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Petite hémicryptophyte érigée



Période de floraison : Mai - Septembre



Ecologie : Espèce ubiquiste fréquentant de nombreux milieux herbacés ou arbustifs, sur des sols secs à humides (pelouses, prairies, friches, lisières et coupes forestières, bords des chemins et des routes, alluvions des rivières, rochers et dalles...)



Région floristique : Paléotempéré



Usages et indications : Médicinale - Tinctoriale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Les sommités fleuries contiennent deux principes colorant : un jaune et un rouge, d'où son utilisation en tant que plante tinctoriale. De nombreuses variétés et cultivars ont été développés en horticulture. En phytothérapie, le millepertuis est utilisé pour lutter contre dépressions et trouble de l'humeur. Dans la pharmacopée traditionnelle, les sommités fleuries sont utilisées en macérat huileux, qui fournit une huile rouge dont les propriétés seraient adoucissantes, anti-inflammatoires et cicatrisantes. Elle est utilisée contre les coups de soleil (mais cette huile est aussi photosensibilisante).
Espèce très polymorphe.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Faucher en fin de floraison et après grainaison, à la fin de l'été. Multiplication par semis ou division de souche. Etant une espèce à bon développement et à spectre de floraison large, une fauche au printemps (jusqu'à mi-mai) ne nuit pas à son cycle.



Description botanique :

Plante glabre, à souche ligneuse, de 20-80 cm. fermes, dressées, munies de 2 lignes saillantes feuilles sessiles, ovales, toutes ponctuées-transparentes, bordées de points noirs. Fleurs d'un jaune vif, assez grandes, en large panicule. Capsule ovale, 2 fois plus longue, que le calice, munie de 2-3 bandelettes et de vésicules irrégulièrement disposées. Plante polymorphe.



Répartition française :

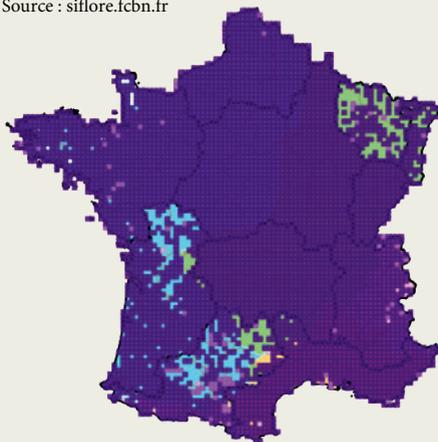
Très répandue sur tout le territoire, monte à l'étage subalpin dans les massifs les plus élevés, devient plus sporadique en région méditerranéenne.



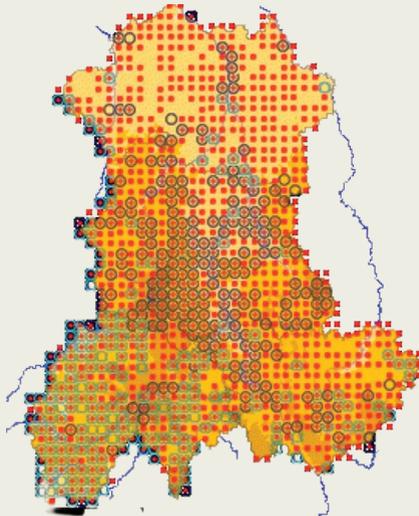
Répartition auvergnate :

Largement distribuée et très commune dans toute la région, se raréfiant toutefois à partir de l'étage montagnard supérieur (se rencontre exceptionnellement jusqu'à 1 500 m d'altitude).

Répartition de *Hypericum perforatum* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Hypericum perforatum* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL



Iris d'Allemagne
Flambe
Iris des jardins

Iris germanica L.

Famille : Iridaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte ou géophyte à rhizome



Période de floraison : Mai - Juin



Ecologie : Pelouses, friches thermophiles, rochers, vieux murs, talus rocailleux ; parfois dans les vignes et vergers. Généralement aux abords des villes et des villages, des châteaux, des parcs



Région floristique : Origine inconnu



Usages et indications : Ornementale

Cultivée dans les jardins comme plante ornementale. Le rhizome était autrefois souvent utilisé pour donner aux lessives une odeur de violette. L'Iris de Florence (Iris germanica 'Florentina'), à fleurs bleu lavande, est d'ailleurs toujours utilisé en parfumerie.

Cultivée également autrefois sur les terrasses pour empêcher l'érosion (les rhizomes contribuent au maintien de la terre des terrasses).



Conseils d'entretien et de multiplication :

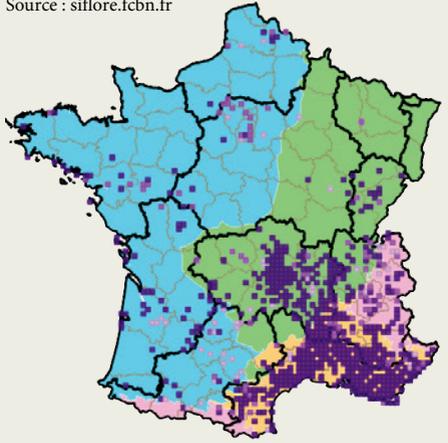
Vivace à fort développement végétatif et floraison abondante en début de saison. Couper les hampes florales après floraison. Multiplication aisée par division des rhizomes.



Description botanique :

Plante vivace de 40 à 80 cm de haut, glabre, à rhizome très épais ; feuilles larges, en glaive, plus courtes que la tige rameuse ; fleurs 2-3 par spathe, bleu violet, grandes, odorantes, subsessiles ; spathe renflée, à valves oblongues-obtuses, herbacées à la base, scariées-roussâtres dans le haut ; périanthe à 6 divisions amples, d'égale longueur, les 3 extérieures barbues en dessus et réfléchies, les 3 intérieures dressées ; 3 étamines ; ovaire triloculaire à 3 stigmates plus larges au sommet, à 2 lobes ovales divariqués. Capsules ovales-subtrigones à 3 loges.

Répartition de *Iris germanica* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition française :

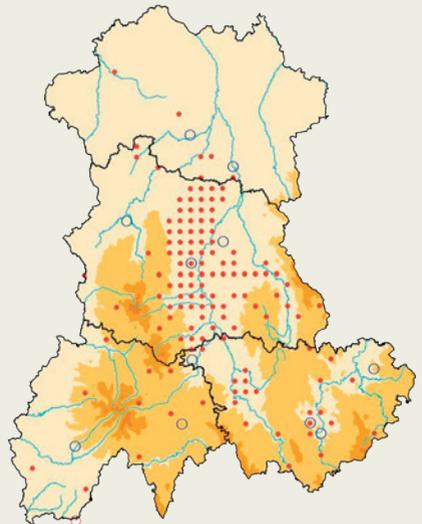
Dispersée dans presque toute la France, cette espèce d'origine géographique incertaine fréquemment cultivée dans les jardins est quelquefois établie ou naturalisée.

Répartition de *Iris germanica* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS®



Répartition auvergnate :

Naturalisée surtout dans les Limagnes (jusqu'au Langeadois) ainsi que dans le bassin du Puy-en-Velay, plus ponctuellement sur les versants chauds de certaines vallées (Couzes, Allier, haute vallée de la Loire, Dore, Sioule, Rhue, Alagnon...) ou aux abords des villages et châteaux médiévaux.



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Laitue à fleurs de chondrille

**Lactuca viminea (L.) J.Presl & C.Presl
subsp. chondrilliflora (Boreau) Bonnier**

Famille : Asteraceae

**Synonymes : Lactuca
chondrilliflora Boreau**



Cycle de végétation : Annuelle ou bisannuelle

Type biologique : Thérophyte vernale ou estivale ou hémicryptophyte bisannuelle



Période de floraison : Juillet - Septembre



Ecologie : Pelouses pionnières des rochers et dalles rocheuses, fissures des rochers. Plus rarement dans les landes sèches, les friches alluviales ou rudérales, sur les vieux murs et les ruines. Sur des substrats peu acides à neutres. En contexte chaud et sec



Région floristique : Ouest - méditerranéenne



Usages et indications : Médicinale

Parfois utilisée autrefois comme plante médicinale (comme les autres laitues, elle renferme des principes amers et le suc est sédatif). On l'employait contre la phtisie, la pleurésie et l'asthme.



Conseils d'entretien et de multiplication :

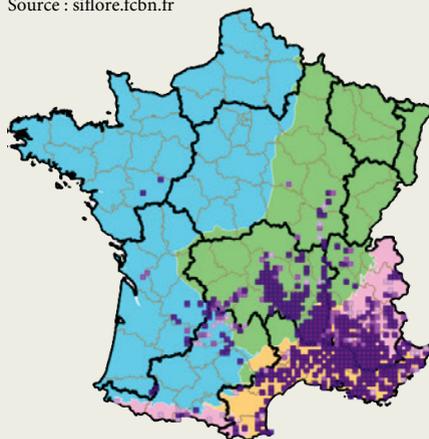
Plante annuelle à bisannuelle à rosette de feuilles découpées et floraison jaune estivale, se ressemant aisément. Étant très présente dans les autosemis du jardin, il faudra la contenir par endroits où d'autres espèces sont à mettre en valeur et la laisser dans les murs ou autre endroits difficiles d'accès pour les autres espèces.



Description botanique :

Plante bisannuelle entièrement glabre, non buissonnante, de 50 à 100 cm de haut, à tiges dressées, très rameuses à rameaux effilés, très étalés et même divariqués ; feuilles inférieures roncinées-pennatifides à lobes lancéolés-dentés ou oblongs, les supérieures linéaires, décurrentes à décurrence étroite, linéaire, longue de 10-35 mm. Capitules très nombreux subsessiles, solitaires ou fasciculés en grappe le long des rameaux, à 4 ou 5 fleurs ligulées et de couleur jaune pâle ; 5 sépales ; 5 pétales ; 5 étamines ; 2 carpelles. Akènes à bec égalant environ le quart de l'akène, surmontés d'une aigrette blanche.

Répartition de *Lactuca viminea* (L.) J.Presl & C.Presl subsp. *chondrilliflora* (Boreau) Bonnier en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Lactuca viminea* (L.) J.Presl & C.Presl subsp. *chondrilliflora* (Boreau) Bonnier en Auvergne.
Source : CHLORIS®



Répartition française :

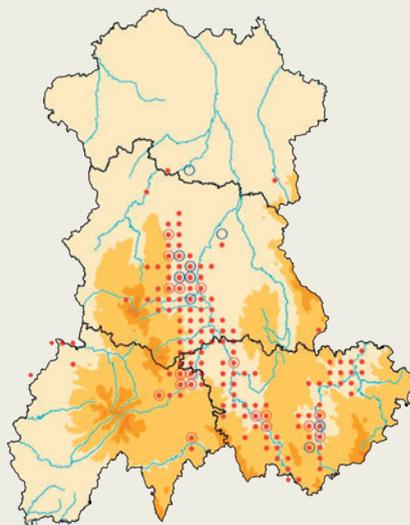
Présente uniquement dans la moitié sud du pays et surtout dans le quart sud-est. Remonte vers le nord jusqu'à la Côte bourguignonne et l'Auvergne, dans les secteurs abrités.



Répartition auvergnate :

Localisée dans les régions abritées des Limagnes, des bassins du Puy-en-Velay et de l'Emblavès, remontant en marge de ces secteurs le long des vallées chaudes des côtes de Clermont-Ferrand, des Couzes, des versants orientaux des monts Dôme et des monts Dore, de l'Alagnon, du Haut-Allier, de la Truyère et de la Loire dans la Haute-Loire, jusqu'à la base de l'étage montagnard.

Quelques citations isolées en montagne Bourbonnaise, dans les gorges de la Sioule et de la Dordogne (et affluents) et dans le Forez.



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Chèvrefeuille d'Étrurie
Chèvrefeuille étrusque
Chèvrefeuille de Toscane

Lonicera etrusca Santi

Famille : Caprifoliaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Nanophanérophite caducifoliée



Période de floraison : Mai - Juillet



Écologie : Fourrés et fruticées, lisières des chênaies pubescentes, anciennes terrasses de cultures (notamment vignes) à l'abandon, friches urbaines. Sur des substrats proches de la neutralité. En contexte chaud et sec



Région floristique : Euryméditerranéenne



Usages et indications : Toxique - Médicinale - Ornementale

Arbuste parfois cultivé comme plante ornementale. Plante mellifère et utilisée autrefois comme médicinale, mais cependant d'usage dangereux. Le nom de genre *Lonicera* est dédié à Lonicer, botaniste du XVI^{ème} siècle, originaire de Nuremberg.



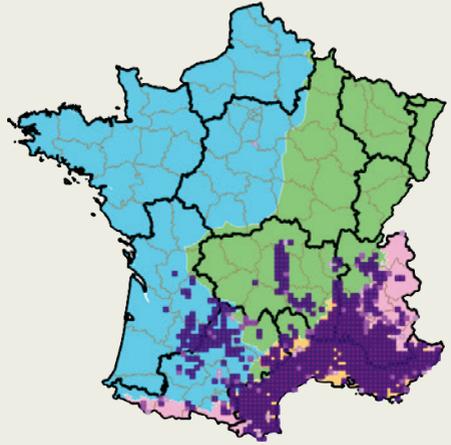
Conseils d'entretien et de multiplication :

Arbuste à floraison printanière remarquable. Une taille tous les 2-3 ans peut être nécessaire. Multiplication possible par marcottage.



Description botanique :

Sous-arbrisseau de 1 à 3 m de haut, un peu volubile, à rameaux glabres ou pubescents ; feuilles caduques, un peu coriaces, obovales, obtuses, sans bordure transparente, glabres ou pubescentes, les moyennes sessiles, les supérieures connées. Fleurs d'un blanc jaunâtre, rougeâtres en dehors, odorantes, sessiles, verticillées en têtes terminales longuement pédonculées ; calice à 5 dents subaiguës ; corolle irrégulière, glabre à tube plus long que le limbe et fendu en 2 lèvres, l'inférieure entière et la supérieure à 4 lobes ; 5 étamines ; 1 style glabre et long. Baies ovoïdes, rouges à 2-3 loges.



Répartition de *Lonicera etrusca* Santi en Auvergne.
Source : CHLORIS*



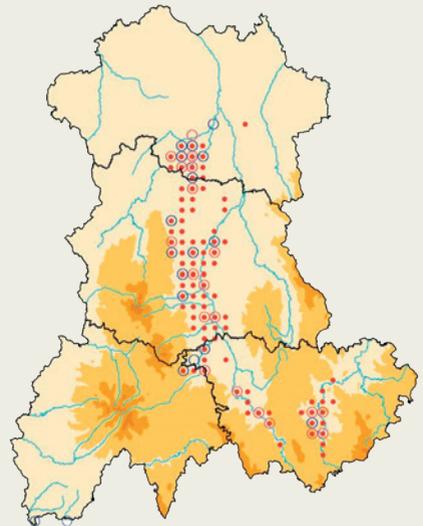
Répartition française :

Répandue dans toute la région méditerranéenne, avec des remontées vers le nord jusqu'à l'Ain, jusqu'aux Savoies et à l'Auvergne, vers l'ouest jusqu'au Béarn et le Quercy.



Répartition auvergnate :

Uniquement en situation sèche et ensoleillée à l'étage collinéen sur substrat calcaire, pépéritique ou basaltique, de la Limagne bourbonnaise et des coteaux des gorges de la Sioule jusqu'à la Limagne brivadoise et à la vallée de l'Alagnon ; présente également des côtes de Clermont-Ferrand et de Riom jusqu'au pays des Couzes. En Haute-Loire, essentiellement dans le Haut-Allier (entre Saint-Ilpize et Prades), la haute vallée de la Loire (entre Retournac et Solignac-sur-Loire) et les bassins du Puy-en-Velay et de l'Emblavès. une station isolée dans la Forterre à Montaigut-le-Blin (Allier).



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Origan commun
Marjolaine sauvage

Origanum vulgare L.

Famille : Lamiaceae

**Synonymes : Origanum
creticum L.**



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse



Période de floraison : Juillet - Septembre



Ecologie : Ourlets, pelouses, prairies maigres de fauche, talus en bordure des routes lisières, forestières sèches. Sur des substrats assez secs, basiques à légèrement acides



Région floristique : Eurasiatique



Usages et indications : Médicinale - Alimentaire et/ou condimentaire
- Tinctoriale- Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Les sommités de la plante fournissent une teinture brune ou rouge. En Suède, on faisait parfois infuser la plante dans la bière pour la parfumer. Dans les montagnes et les contrées septentrionales, on fumait quelquefois les feuilles en guise de tabac. Parfois également cultivée comme plante ornementale. C'est également une plante mellifère et les abeilles visitent souvent les fleurs pour y récolter un nectar parfumé. Plante médicinale (tonique, stomachique, diurétique, purgative, antispasmodique et stimulante). Plante aromatique et condimentaire.



Conseils d'entretien et de multiplication :

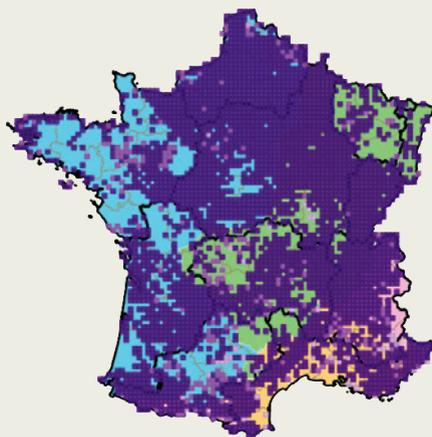
Vivace prostrée prenant avec le temps un port tapissant. Floraison blanche-rosée abondante. Une fauche en début de printemps et une à la fin de l'été peut être prévue. Multiplication facile par division des touffes.



Description botanique :

Plante vivace de 30 à 80 cm de haut, poilue, souvent rougeâtre, aromatique ; tiges dressées, rameuses ; feuilles pétiolées, ovales ou elliptiques, vaguement denticulées ou entières ; fleurs roses, subsessiles, en épis ovoïdes-subtétragones agglomérés au sommet des rameaux et formant une panicule ; bractées larges, ovales-lancéolées, d'un rouge violet, dépassant le calice ; celui-ci tubuleux en cloche, à 13 nervures, à gorge barbue, à 5 dents presque égales ; corolle bilabée, à tube saillant, à lèvre supérieure dressée, plane, émarginée, bilobée, l'inférieure étalée, trilobée ; 4 étamines didynames, droites, divergentes dès la base et à anthères à loges divergentes ; ovaire à 2 carpelles. Tétrakènes formés de 4 nucules ovoïdes, lisses.

Répartition de *Origanum vulgare* L. en France.
Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Origanum vulgare* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



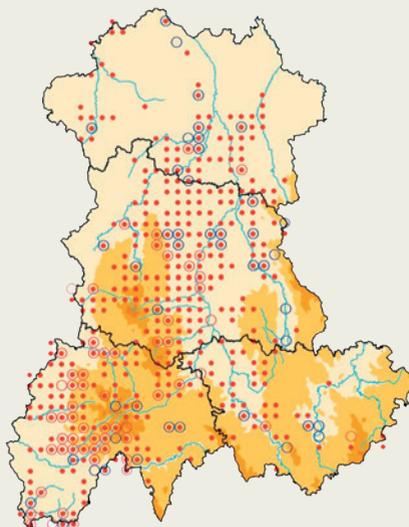
Répartition française :

Très commune sur une grande partie du territoire jusqu'à la base de l'étage subalpin ; des lacunes çà et là dans le Massif armoricain et dans le sud-ouest du pays. Rare en Corse.



Répartition auvergnate :

Fréquente et largement distribuée dans la plupart des régions sédimentaires (Limagnes, vallées de l'Allier, de la Dore et du Cher, bassins d'Aurillac, de Maurs et du Puy-en-Velay) et volcaniques (monts Dôme, monts Dore, Cézallier, monts du Cantal et leurs contreforts), ainsi que dans les vallées encaissées des secteurs cristallins (haut Cher, vallées de la Sioule, de la Dordogne et de ses affluents, du Sichon, de la Crédogne, du Célé, de la Rance, du Lot, de la Truyère...). Très rare ou absente ailleurs dans les principaux massifs cristallins (Combrailles, Châtaigneraie, Margeride, Velay oriental, Livradois-Foréz, plateau de La Chaise-Dieu, Bois-Noirs, monts de la Madeleine et montagne Bourbonnaise), ainsi que sur les reliefs volcaniques du quart sud-est de l'Auvergne, depuis l'Aubrac et la planèze de Saint-Flour jusqu'aux massifs du Mézenc et du Meygal.



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Oeillet prolifère

Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood

Famille : Caryophyllacées

Synonymes : Tunica prolifera Scop. ; Dianthus prolifer L. [1753]



Cycle de végétation : Annuelle

Type biologique : Petite thérophyte estivale



Période de floraison : Juin - Août



Ecologie : Se rencontre plus fréquemment sur des formations sédimentaires (calcaire, marnes, alluvions et sables) ou volcaniques (basalte notamment) que sur des roches plutoniques ou métamorphiques, dans les pelouses pionnières xérophiles à mésoxérophiles, les prairies maigres de fauche, les bernes et talus secs, les dalles, rochers et affleurements divers



Région floristique : Euryméditerranéen



Usages et indications :

Pas d'usages connus.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Cette espèce ne nécessite pas d'entretien particulier, si ce n'est de les enlever à la fin de l'été lors du dépérissement car c'est une espèce annuelle. Elle se ressème facilement, il faudra la contenir à certains endroits mais elle n'est pas agressive et n'entre pas en compétition avec les autres espèces, elle pourra donc combler certains espaces et ainsi éviter du désherbage.



Description botanique :

Plante glabre, à racine pivotantes. Tiges de 1 à 40 cm, dressées, grêles, anguleuses, presque simples. Feuilles linéaires-aiguës, à gaine aussi large que longue. Fleurs d'un rose pâle, non veinées, très petites, réunies 1 à 6 en tête serrée dans un involucre scarieux. Ecailles du calicule ovales-obtus, non aristées, enveloppant complètement le calice ; calice sessile, en cloche, à 5 angles verts. Capsule elliptique.



Répartition française :

Se rencontre assez fréquemment sur toute l'étendue du territoire hormis dans quelques secteurs comme la Bretagne ou l'extrême nord (Picardie, Boulonnais).

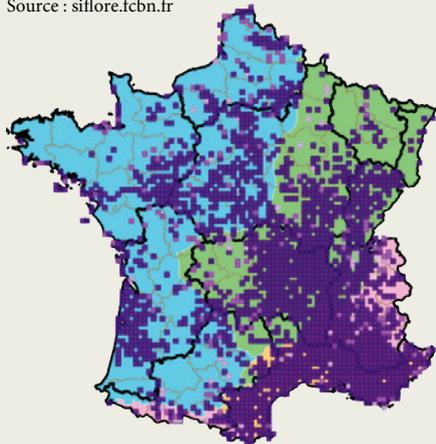


Répartition auvergnate :

Assez commune à l'étage collinéen, surtout dans les zones sédimentaires et les vallées alluviales, mais plus fréquente dans les secteurs abrités ; Limagnes et leurs bordures (de la Limagne bourbonnaise et de la Forterre jusqu'au Brivadois), bassins sédimentaires.

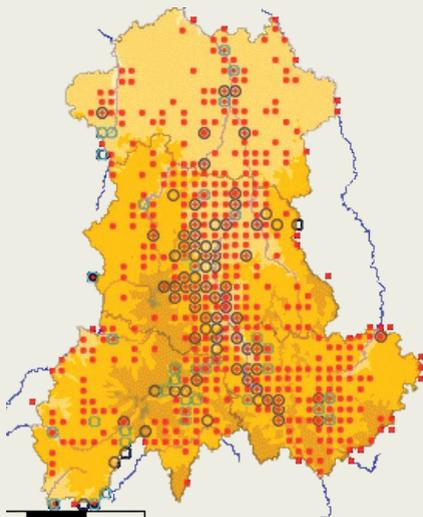
Répartition de *Petrorhagia prolifera* (L.) P.W.Ball & Heywood en France.

Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Petrorhagia prolifera* (L.) P.W.Ball & Heywood en Auvergne.

Source : CHLORIS®



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Petite Sanguisorbe Petite Pimprenelle

Poterium sanguisorba L.

Famille : Rosacées

**Synonymes : Sanguisorba
minor Scop.**



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Petite thérophyte estivale



Période de floraison : Avril - Juin



Ecologie : Pelouses xérophiles à mésoxérophiles, prairies mésophiles, talus et bernes, dalles et vires rocheuses, alluvions et sables secs, bords des champs, friches rudérales, sur des sols neutres à faiblement acides



Région floristique : Europe, Asie occidentale, Afrique septentrionale, Cap



Usages et indications : Médicinale alimentaire - Ornementale

Les jeunes feuilles sont utilisées pour agrémenter les salades printanières en raison de son goût assimilé au concombre. Le nom "sanguisorbe" a été donnée en raison de sa prétendue efficacité contre les hémorragie. Les feuilles ont été vantées comme diurétiques, astringentes et propres à activer la sécrétion du lait en la frottant conter les seins. Mais cette propriété n'a pas été confirmée par l'expérience.



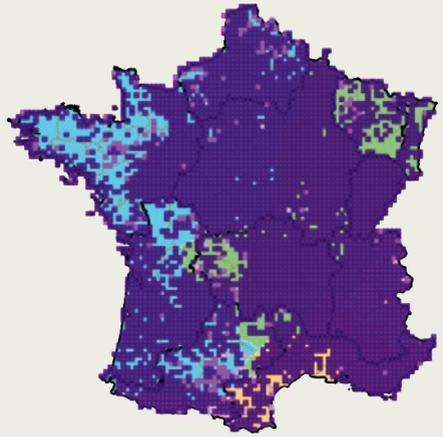
Conseils d'entretien et de multiplication :

Une taille ou une fauche entre fin juin et mi-juillet (après floraison).



Description botanique :

Plante herbacée, vivace, à tiges dressées, pouvant atteindre 60 cm de hauteur. Les feuilles sont alternes, avec un nombre impair de folioles dentées. Les fleurs sont disposées en têtes terminales. Elles possèdent un calice composé de quatre sépales verts. Il n'y a pas de pétales. Les étamines sont nombreuses, à longs filets pendants de couleur blanchâtre. Le stigmate (partie terminale du gynécée) possède une forme échevelée et une couleur violacé. La floraison s'étale de la fin du printemps au début de l'automne. Les fruits sont des akènes, à paroi extérieure sillonnée de crevasses peu profondes.



Répartition française :

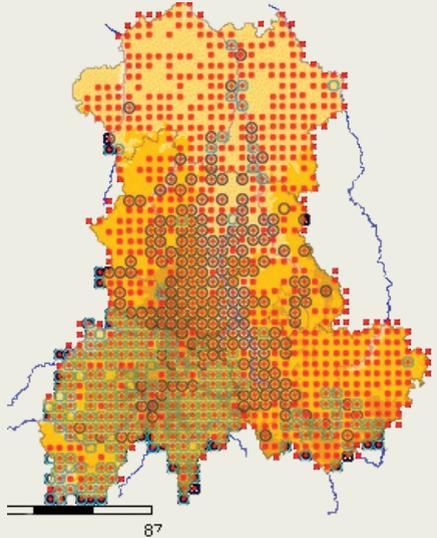
Présente dans toute la France, où elle évite toutefois les terrains siliceux.



Répartition auvergnate :

Très commune en Auvergne, de l'étage collinéen jusqu'à l'étage subalpin. Quelques lacunes cependant sur substrat cristallin (Châtaigneraie, Combrailles, Forez, Bois-Noirs, monts de la Madeleine, Velay oriental...) ainsi que dans certains secteurs du Bourbonnais.

Répartition de *Poterium sanguisorba* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

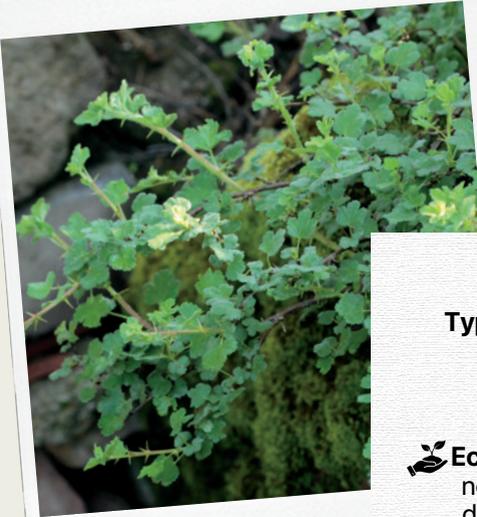
cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Groseillier épineux Groseillier à maquereaux

Ribes uva-crispa L.

Famille : Grossulariaceae

**Synonymes : Ribes
grossularia L.**



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : NanophanérophYTE caducifoliée



Période de floraison : Avril - Mai



Ecologie : Sous-bois et lisières de diverses forêts, notamment sur colluvions ou alluvions. Également dans des milieux plus rudéralisés : haies, talus des chemins, murs de pierres sèches, ruines. Sur des substrats riches en éléments nutritifs



Région floristique : Paléotempérée



Usages et indications : Médicinale - Alimentaire et/ou condimentaire - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Les fruits (groseilles à maquereaux) sont comestibles et cette plante est souvent cultivée dans les jardins (il existe de nombreux cultivars à fruits de couleurs et de tailles variées). En Angleterre, on utilise les fruits non mûrs des groseilles à maquereaux pour assaisonner les poissons, les viandes et pour relever les sauces. La fermentation des fruits produit une sorte de vin. Également plante mellifère et utilisée autrefois comme médicinale (employée contre la phthisie). Parfois plantée près des vieux châteaux et vieilles églises.



Conseils d'entretien et de multiplication :

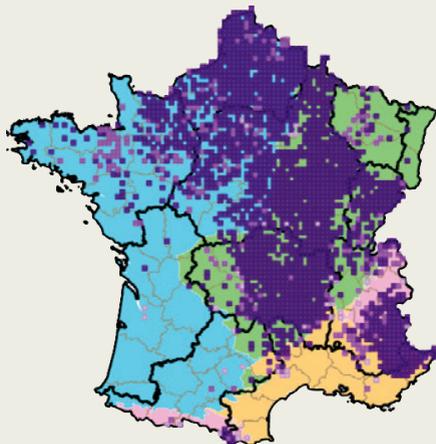
Arbrisseau épineux à développement modeste, nécessitant éventuellement une taille de formation. Multiplication par bouturage ou éclats de souches.



Description botanique :

Sous-arbrisseau de 80 cm à 1,5 m de haut, très rameux, à tiges et rameaux munis d'épines tripartites ; feuilles petites, fasciculées, palmatilobées-suborbiculaires, à 3-5 lobes obtus et crénelés, velues ou pubescentes. Fleurs verdâtres, un peu rougeâtres, solitaires ou géminées, courtement pédicellées ; calice pubescent, non glanduleux, en cloche, à 5 sépales pétaloïdes oblongs, réfléchis ; 5 pétales poilus, obovales, dressés, trois fois plus courts que les sépales ; 5 étamines ; 2 styles soudés à la base. Baies assez grosses, verdâtres, jaunâtres ou rougeâtres, à la fin glabres, couronnées par le calice marcescent.

Répartition de *Ribes uva-crispa* L. en France.
Source : siflore.fcbtn.fr



Répartition de *Ribes uva-crispa* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



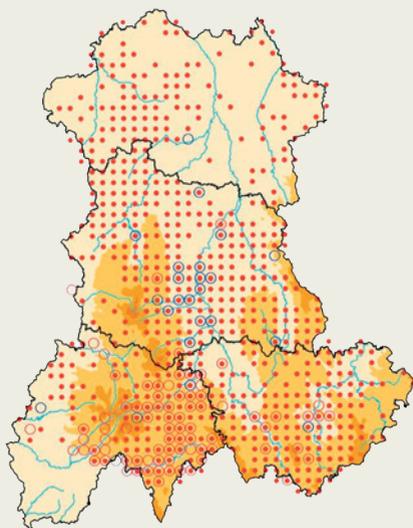
Répartition française :

Présente dans toute la moitié est du pays sauf dans les plaines méditerranéennes et le couloir rhodanien, où elle est rare voire absente. Plus à l'ouest, dispersée et d'indigénat douteux.



Répartition auvergnate :

Assez commune à commune dans la majeure partie de la région jusqu'à la base de l'étage montagnard (rare toutefois au-dessus de 1 100 m d'altitude). Se raréfie dans certains secteurs du département de l'Allier (Sologne, montagne et Limagne bourbonnaises, val d'Allier, bocage de l'est) ainsi que dans le sud-ouest de la région (des monts Dore jusqu'au sud du Cantal) ; elle disparaît même complètement dans les bassins d'Aurillac et de Maurs, la Châtaigneraie et la vallée du Lot. Rare à absente également dans l'Aubrac, le Brivadois et le Velay oriental.



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Grande Oseille Oseille commune Surelle

Rumex acetosa L.

Famille : Polygonacées



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Petite hémicryptophyte à rosette



Période de floraison : Avril - Août



Ecologie : Milieux ouverts pâturés et surtout fauchés, à large amplitude hydrique (prairies de fauche collinéennes et montagnardes oligomésotrophes, pelouses pâturées mésophiles, prairies paratourbeuses à joncs), bords des champs sablonneux et des routes



Région floristique : Europe, Asie, Cap, Amérique



Usages et indications : Médicinale - Alimentaire

Tout le monde connaît l'oseille pour ses feuilles acidulées, qui se consomment crues en salade ou cuites en soupe. On utilise également les feuilles et les racines dans la pharmacopée traditionnelle. Les feuilles contiennent de l'oxalate de potasse qui peut en être extrait. Les feuilles d'oseille sauvage ont des vertus diurétiques et antiscorbutiques. Elles sont fréquemment utilisées dans les affections bilieuses, inflammatoires et embarras gastriques.

Plante comestible (feuilles).



Conseils d'entretien et de multiplication :

Une fauche est conseillée en début d'été (après la floraison) pour favoriser une seconde floraison et son maintien durant l'été.



Description botanique :

Plante vivace verte, à fibres radicales grêles à tiges dressées, de 30 à 120 cm de hauteur, simples, rameuses au sommet, à rameaux dressés. Feuilles fermes et assez épaisses, ovales-oblongues sagittées, entières, à oreillettes parallèles au pétiole ou un peu convergentes, à nervures peu saillantes, les radicales assez nombreuses, les supérieures lancéolées et embrassantes. Gaines stipulaires allongées, dentées-incisées ou laciniées. Fleurs dioïques, en panicule longue, lâche, nue à périanthe à 6 divisions, 6 étamines et 3 styles courts. Fruits trigones à 3 valves fructifères membraneuses, suborbiculaires en cœur, entières, munies d'une petite écaille.



Répartition française :

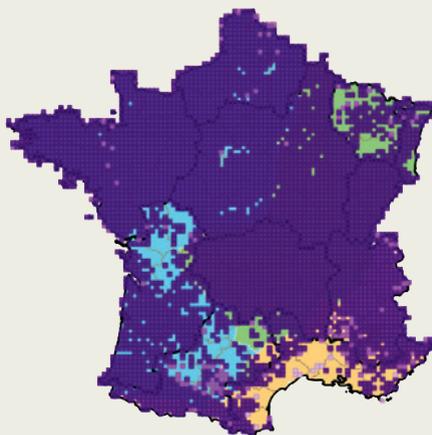
Commune dans tout le pays aux étages inférieur et moyen.



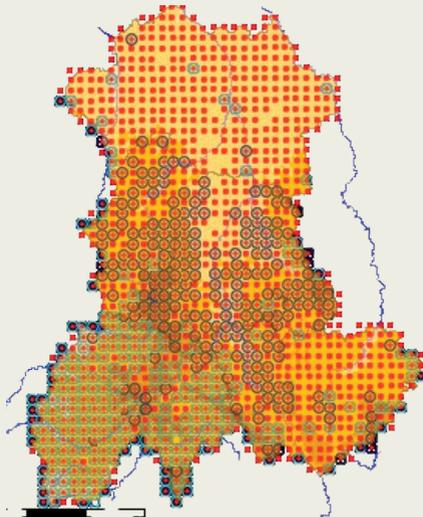
Répartition auvergnate :

Très commune dans toute la région ; tout au plus quelques lacunes dans les Limagnes et la Forterre. Monte à la base de l'étage subalpin dans les massifs les plus élevés de la région (monts Dore, monts du Cantal...).

Répartition de *Rumex acetosa* L. en France.
Source : siflore.fcbtn.fr



Répartition de *Rumex acetosa* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Sauge officinal

Salvia officinalis L.

Famille : Lamiaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Chaméphyte suffrutescente
sempervirente



Période de floraison : Mai - Juillet



Ecologie : Friches sèches, bords des routes et chemins, décombres, murs, ruines. En contexte chaud et sec



Région floristique : Est-méditerranéenne



Usages et indications : Médicinale - Alimentaire et/ou condimentaire
- Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Cultivée dans les jardins comme plante médicinale (aromatique, stomachique, excitante, tonique, céphalique, cordiale, employée aussi contre les névralgies) et condimentaire (pour assaisonner les viandes), parfois comme plante ornementale (il en existe de nombreuses variétés horticoles notamment à feuilles panachées ou violacées). Plante mellifère (les fleurs sont visitées par les abeilles qui y récoltent un nectar donnant un miel d'excellente qualité, de goût assez prononcé et agréable). On fumait parfois les feuilles en guise de tabac.

Salvia dérive de Salvare qui signifie "sauver", "guérir". En effet, la Sauge était considérée autrefois comme une panacée.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Vivace à forte croissance, formant avec le temps de gros coussins qui doivent être taillés tous les 2-3 ans. Multiplication par bouturage ou par division des vieilles souches.



Description botanique :

Sous-arbrisseau de 30 à 50 cm de haut, très rameux, très aromatique ; feuilles pétiolées, oblongues ou lancéolées, obtuses ou aiguës, épaisses, rugueuses, finement crénelées, pubescentes-grisâtres ou vertes. Fleurs d'un bleu violacé, assez grandes, pédicellées, 3-6 en verticilles un peu lâches formant une grappe simple ; bractées ovales-acuminées ; calice pubescent, à 17 nervures, bilabié, la lèvre supérieure tridentée et lèvre inférieure bidentée à dents toutes lancéolées en alène ; corolle bilabiée de 2-3 cm (à lèvre inférieure à 3 lobes et lèvre supérieure à 2 lobes), 2-3 fois plus longue que le calice, à tube muni en dedans d'un anneau de poils, à lèvre supérieure presque droite ; 4 étamines ; ovaire à 2 carpelles. Tétrakènes formés de 4 nucules.



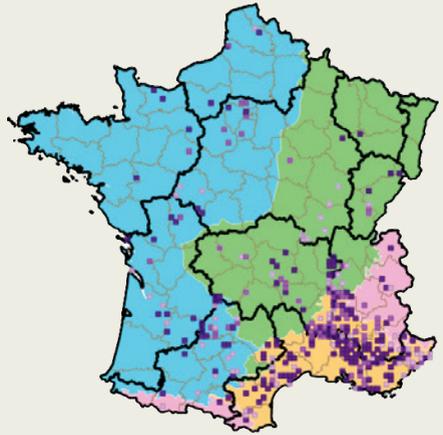
Répartition française :

Cultivée et parfois échappée, tend à se naturaliser dans le Midi.

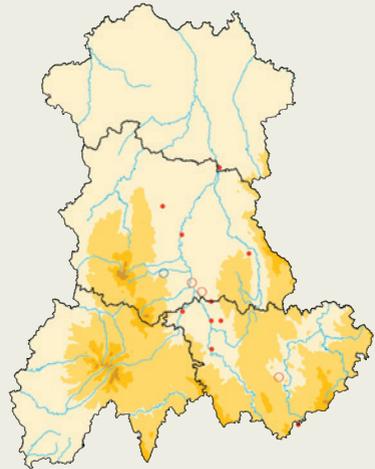


Répartition auvergnate :

Établie çà et là en Auvergne.



Répartition de *Salvia officinalis* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Sauge des prés

Salvia pratensis L.

Famille : Lamiaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse



Période de floraison : Mai - Juillet



Ecologie : Pelouses, pâtures, prairies de fauche, ourlets. Assez fréquente également dans les secteurs rudéralisés (friches, gazons urbains, bords des chemins, talus...). Sur des substrats plutôt secs, neutres à basiques



Région floristique : Euryméditerranéenne



Usages et indications : Médicinale - Ornementale

Les fleurs sont très visitées par les abeilles qui y récoltent un nectar de très bonne qualité. Les feuilles et les sommités fleuries étaient utilisées autrefois comme stomachiques. Parfois utilisée comme plante ornementale (il existe des cultivars à fleurs blanches ou roses).

Lorsqu'une abeille vient butiner une fleur de Sauge, elle doit pousser une sorte de "pédale" (une staminode) pour pouvoir accéder aux nectaires. Par effet de levier, les étamines s'abaissent et recouvrent de pollen le dos de l'insecte. Lors de la visite de la fleur suivante, l'animal déposera involontairement le pollen sur le stigmate de cette dernière, permettant sa fécondation.



Conseils d'entretien et de multiplication :

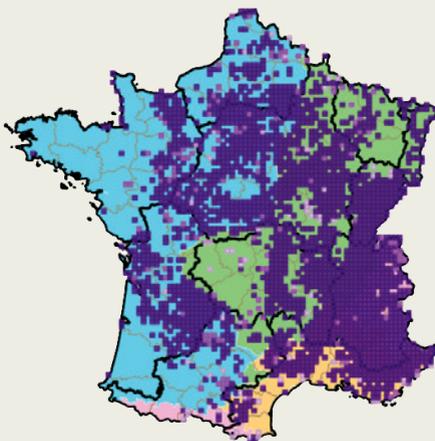
Vivace à racine pivotante, développant à la belle saison des grandes hampes florales. Une coupe des hampes desséchées est nécessaire en fin de floraison et favorise une seconde floraison estivale. Multiplication par éclats de souches ou par semis.



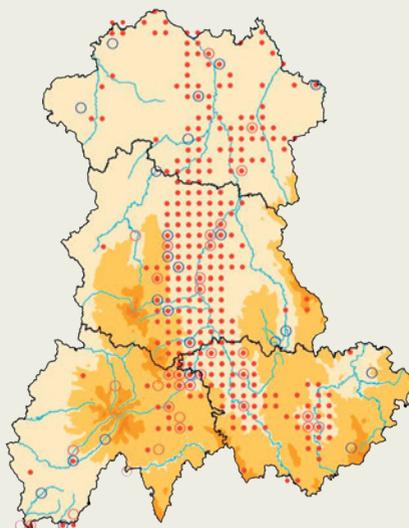
Description botanique :

Plante vivace de 35 à 80 cm de haut, velue, simple ou peu rameuse, odorante ; feuilles la plupart radicales, largement ovales ou oblongues, rugueuses, doublement crénelées, pétiolées, vertes, les supérieures sessiles. Fleurs grandes, bleues, rarement rosées ou blanches, en verticilles écartés formant des grappes allongées visqueuses ; bractées herbacées, plus courtes que les calices ; calice pubescent, à 13 nervures, à lèvre supérieure tridentée, les 2 dents latérales conniventes sur la médiane et lèvre inférieure à deux dents ; corolle bilabée de 15-25 mm de long, 3 fois aussi longue que le calice, à lèvre supérieure à 2 lobes et courbée en faux et lèvre inférieure à 3 lobes ; 4 étamines ; ovaire à 2 carpelles à style longuement saillant. Tétrakènes formés de 4 nucules.

Répartition de *Salvia pratensis* L. en France.
Source : siflore.fcbtn.fr



Répartition de *Salvia pratensis* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Répartition française :

Fréquente dans presque tout le territoire, surtout à basse et moyenne altitudes, sauf dans les régions cristallines de l'Ouest (Massif armoricain, Limousin, Landes de Gascogne...) où elle est quasiment absente.



Répartition auvergnate :

Présente presque essentiellement à l'étage collinéen et surtout sur substrat sédimentaire ; Limagnes (de la Limagne bourbonnaise et la Forterre jusqu'au Brivadois et au bassin de Paulhaguet) et leurs bordures occidentales.

Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Saponaire faux-basilic Saponaire de Montpellier

Saponaria ocymoides L.

Famille : Caryophyllaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte à stolon ou chaméphyte suffrutescente caducifoliée



Période de floraison : Juin - Août



Ecologie : Pelouses sèches, rochers et talus rocailloux, vieux murs, bords des vignes et des champs, lisières forestières chaudes, haies claires. Surtout sur des substrats neutres à légèrement acides et en contexte chaud et ensoleillé



Région floristique : Orophyte sud-ouest-européenne



Usages et indications : Ornementale

Cultivée comme plante ornementale pour orner les rocailles et les murets ; il en existe d'ailleurs un cultivar à fleurs rouges, nommé 'Splendens'.

Saponaria fait référence au savon, allusion à la Saponaire officinale dont les racines étaient utilisées en guise de savon.



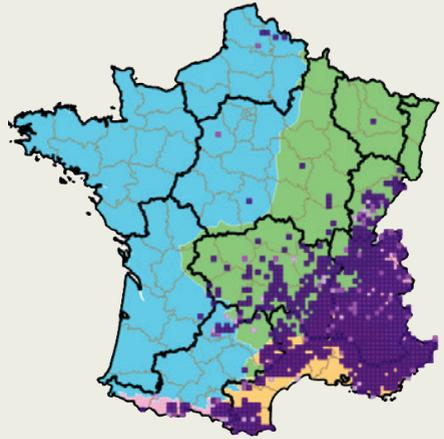
Conseils d'entretien et de multiplication :

Vivace formant des coussins couverts de fleurs roses au début du printemps, et étant discète pendant l'été. Pas d'entretien à prévoir. Multiplication par division de touffes.



Description botanique :

Plante vivace, velue, glanduleuse au sommet ; à tiges de 20 à 40 cm de long, couchées-étalées, diffuses ; feuilles petites, elliptiques ou oblongues, ciliées, à 1 nervure. Fleurs d'un rose vif, inodores, courtement pétiolées, en grappes dichotomes, corymbiformes ; calice cylindrique, ombiliqué, velu-glanduleux, à 18-20 nervures, à 5 dents longues et obtuses ; 5 pétales obovales, presque entiers, à gorge munie de cornes obtuses ; 10 étamines ; 2 styles. Capsules ovoïdes, 4 fois plus longues que le carpophore glabre.



Répartition française :

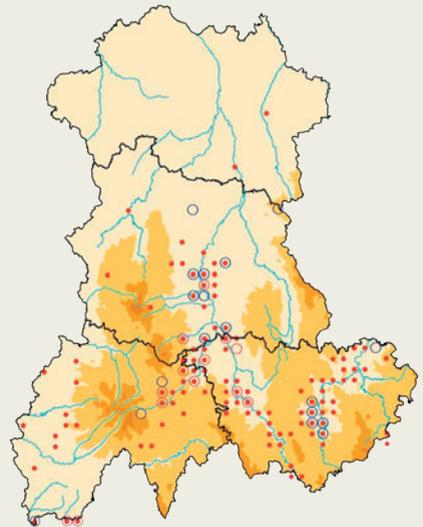
Présente dans un large quart sud-est du pays, atteignant le Jura et la Côte-d'Or au nord-est, la vallée de l'Allier au nord-ouest et les Pyrénées centrales au sud-est. Ici et là ailleurs et parfois établie ou naturalisée.

Répartition de *Saponaria ocymoides* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS®



Répartition auvergnate :

Quelques foyers importants dans les zones chaudes et abritées de l'Auvergne sur substrat sédimentaire ou volcanique : dans la haute vallée de la Loire et les bassins du Puy-en-Velay et de l'Emblavès, dans le Haut-Allier, la vallée de l'Alagnon jusqu'au Brivadois et la planèze de Saint-Flour ainsi que dans le centre des Limagnes (sud de la Grande Limagne, Limagne d'Issoire et Comté). Un peu plus disséminée dans les vallées des versants occidentaux des monts du Cantal, le bassin de Maurs, la vallée du Lot, les vallées des contreforts du massif du Mézenc descendant vers l'Ardèche, et çà et là ailleurs où elle est certainement naturalisée (notamment dans les secteurs sur roches cristallines). Surtout à l'étage collinéen mais monte à l'étage montagnard (jusqu'à 1 000 m d'altitude sur la planèze de Saint-Flour et les abords du massif du Mézenc).



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région



Auvergne-Rhône-Alpes

cbn

CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Scabieuse colombarie Oeil de perdrix

Scabiosa columbaria L.

Famille : Dipsacacées

**Synonymes : Scabiosa
spreta Jord.**



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Petite hémicryptophyte à rosette



Période de floraison : Juin - Octobre



Ecologie : Pelouses, landes et bois clairs xérophiles sur affleurements, rochers, dalles, alluvions sèches, vieux murs, talus rocailleux, carrières et sablières abandonnées, gares et dépendances ferroviaires



Région floristique : Ouest- et centre-européen



Usages et indications : Médicinale - Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

La scabieuse était autrefois regardée comme sudorifique, dépurative, et employée dans les affections cutanées, fièvres malignes, vertiges... Parfois conseillée contre les maladies chroniques de la peau.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Une fauche en mai ne nuira pas au cycle de l'espèce. Une fauche (ou taille) est conseillée en octobre, en fin de floraison mais n'est pas nécessaire au maintien de l'espèce dans le massif.



Description botanique :

Plante vivace plus ou moins poilue, à tiges de 20 à 80 cm de hauteur, ordinairement rameuses, à rameaux étalés. Feuilles pubescentes ou velues, les radicales crénelées ou incisées-lyrées, les caulinaires ordinairement pennatiséquées, à paires presque également distantes. Fleurs d'un bleu clair, rayonnantes, réunies en capitules à involucre à environ 10 folioles linéaires, plus courtes que les fleurs ; calicule poilu, parcouru par 8 sillons et à limbe scarieux. Calice à tube rétréci, à limbe en coupe, terminé par 5 arêtes calicinales noirâtres, sétacées dès la base et sans nervure, 3 à 4 fois plus longues que la couronne. Corolle à 4-5 lobes. Têtes fructifères assez grandes, ovoïdes-subglobuleuses.



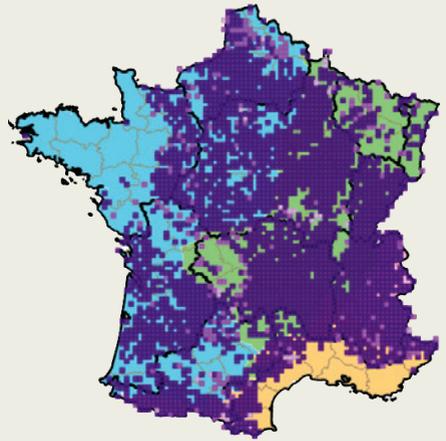
Répartition française :

Assez commune sur quasiment tout le territoire aux étages inférieur et montagnard ; plus rare en région méditerranéenne où elle est souvent remplacée par des taxons affines.

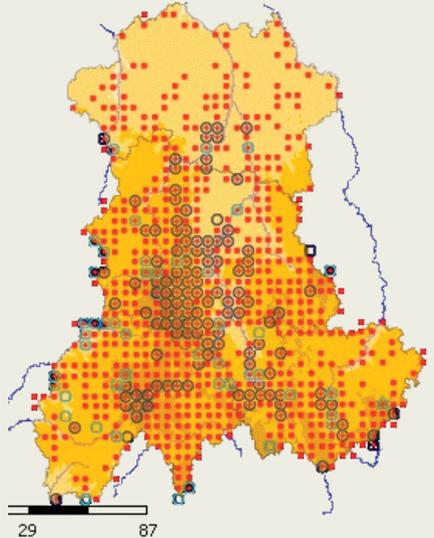


Répartition auvergnate :

Commune sur la majeure partie du territoire auvergnat jusqu'à l'étage subalpin. Quelques lacunes surtout dans les secteurs cristallins froids (Châtaigneraie, Combrailles, montagne Bourbonnaise, Bois-Noirs, Margeride, plateau de La Chaise-Dieu, Velay oriental) ainsi que dans la Grande Limagne et la Limagne bourbonnaise.



Répartition de *Scabiosa columbaria* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Orpin âcre Vermiculaire Poivre des murailles

Sedum acre L.

Famille : Crassulaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Chaméphyte suffrutescente
succulente



Période de floraison : Mai - Août



Ecologie : Pelouses sèches pionnières sur affleurements rocheux (sur substrat calcaire ou volcanique principalement) ou alluvions sableuses proches de la neutralité à basiques, rochers. Également très fréquente sur les murets à mortier de chaux (ce qui explique sa présence dans les secteurs cristallins) ; s'observe ainsi dans les villages, les cimetières...



Région floristique : Eurocaucasienn



Usages et indications : Toxique - Médicinale - Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

C'est une espèce décorative, parfois plantée sur les murs. La plante est mellifère et visitée par les abeilles. Plante autrefois utilisée comme plante médicinale (en usage interne comme vomitive, antiépileptique, et en usage externe, comme rubéfiante et détersive), elle est relativement toxique. Le nom vernaculaire de "Poivre des murailles" se rapporte à son goût piquant.



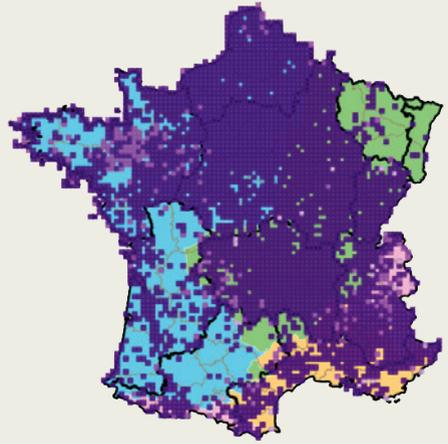
Conseils d'entretien et de multiplication :

Plante grasse tapissante à floraison estivale jaune. Pas d'entretien à prévoir, si ce n'est d'éviter le piétinement et l'enrichissement du sol. Multiplication par division de touffes ou bouturage.



Description botanique :

Plante vivace de 4 à 8 cm de haut, glabre, verte, densément gazonnante, à saveur piquante ; souche grêle émettant de nombreux rejets stériles à feuilles densément imbriquées ; tiges ascendantes, radicales à la base ; feuilles éparses ou imbriquées, courtes (3 mm), ovoïdes-triangulaires, obtuses, non prolongées à la base ; fleurs d'un jaune vif, sessiles, 2-5 sur chacun des 2-3 épis rapprochés en petit corymbe ; 5 sépales ovoïdes, prolongés à la base ; 5 pétales étalés, lancéolés-aigus, 1-2 fois plus longs que le calice ; 10 étamines sur deux rangs ; 5 carpelles divergents, bossus à la base interne.



Répartition de *Sedum acre* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



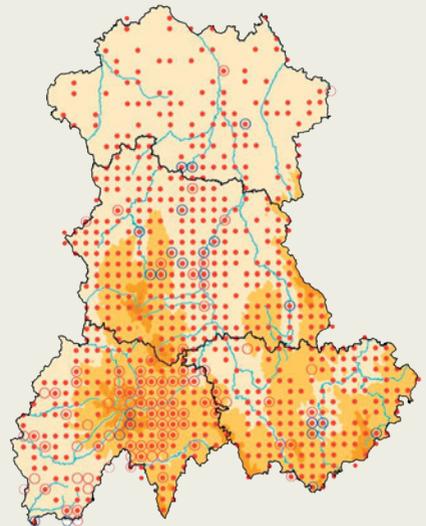
Répartition française :

Fréquente dans tout le territoire, surtout sur substrat calcaire. Aire de répartition étendue par la culture.



Répartition auvergnate :

Commune en Auvergne aux étages collinéen et montagnard inférieur (exceptionnellement jusqu'à 1 400 m d'altitude). Plus disséminée cependant dans le département de l'Allier, ainsi que dans la Châtaigneraie et sur le plateau de La Chaise-Dieu.



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Orpin blanc

Sedum album L.

Famille : Crassulaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Chaméphyte suffrutescente succulente



Période de floraison : Juin - Août



Ecologie : Pelouses sèches pionnières sur affleurements rocheux ou alluvions sableuses basiques à peu acides, rochers. Fréquente également en contexte plus rudéralisé (murs, bermes routières, graviers des cimetières...)



Région floristique : Eurasiatique



Usages et indications : Médicinale - Ornementale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Quelquefois cultivée comme plante ornementale. Plante mellifère, visitée par les abeilles. Des usages anciens comme plante médicinale (adoucissante, rafraîchissante et détersive), elle était parfois donnée à manger aux chèvres.



Conseils d'entretien et de multiplication :

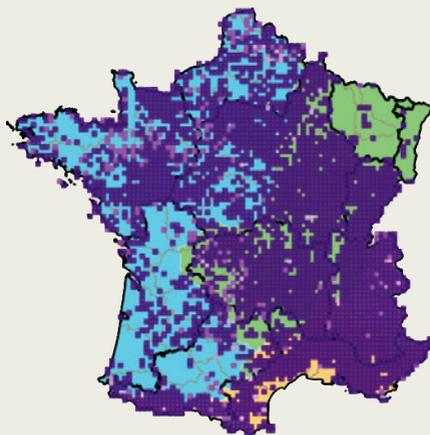
Plante grasse tapissante à floraison estivale blanche. Pas d'entretien à prévoir. Multiplication végétative très efficace par bouturage ou division de touffes.



Description botanique :

Plante vivace de 10 à 30 cm de haut, glabre, verte ou lavée de rouge, à souche grêle émettant des rejets stériles couchés, radicans, à feuilles peu rapprochées ; tiges florifères grêles, dressées, simples ; feuilles éparées, cylindracées, longues de 10-15 mm, obtuses, sessiles, dressées-étalées. Fleurs blanches, pédicellées, en corymbes ; 5 sépales ovales-obtus ; 5 pétales oblongs, subobtus, non aristés, 3 fois plus longs que le calice ; 10 étamines ; 5 carpelles dressés, ovales-oblongs.

Répartition de *Sedum album* L. en France.
Source : siflore.fcbtn.fr



Répartition de *Sedum album* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS®



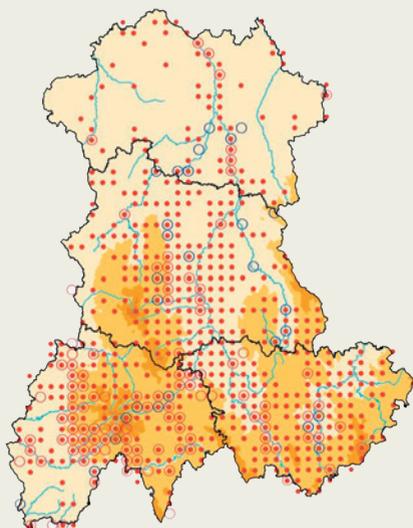
Répartition française :

Commune dans une grande partie du pays, jusqu'à l'étage subalpin. Plus rare dans les régions siliceuses arrosées (Limousin, Massif armoricain, Landes de Gascogne...).



Répartition auvergnate :

Bien représentée jusqu'à l'étage montagnard (voire exceptionnellement l'étage subalpin) dans les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire, avec cependant quelques lacunes notamment dans les secteurs cristallins (Châtaigneraie, Artense, bordure limousine, Combrailles, Bois-Noirs et Forez ainsi que leurs contreforts occidentaux, Bas Livradois, plateau de La Chaise-Dieu, Velay oriental...). Plus disséminée dans le département de l'Allier où elle est localement fréquente sur les terrasses alluviales des grandes vallées (surtout dans le val d'Allier, plus localisée le long de la Loire, de la Sioule et du Cher) ainsi que sur la bordure berrichonne.



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Orpin à feuilles épaisses

Sedum dasyphyllum L.

Famille : Crassulaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Petite chaméphyte en coussinet succulente



Période de floraison : Avril - Août



Ecologie : Anfractuosités éclairées des rochers volcaniques, dalles et vires rocheuses, murs des villages et d'ouvrages d'art routiers et ferroviaires



Région floristique : Euryméditerranéen



Usages et indications :

En horticulture, cet orpin est utilisé comme plante de rocailles. Espèce autrefois plantée pour ses usages médicinaux et naturalisée aux abords des châteaux et monastères.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Pas d'entretien particulier. Le paillage et l'enrichissement du sol n'est pas conseillé.



Description botanique :

Plante vivace de 3 à 15 cm de hauteur, glauque ou teintée de violet, gazonnante, à souche grêle émettant des rejets stériles à feuilles lâchement imbriquées. Feuilles ordinairement opposées, obovoïdes, comprimées en dedans, gibbeuses sur le dos, non prolongées à la base, glabres. Fleurs d'un blanc rosé, à pédicelles plus courts que les fleurs, en petits corymbes pubescents-glanduleux à 5 à 6 sépales obtus, 5 à 6 pétales ovales, subobtus, 2 à 3 fois plus longs que le calice, des étamines à anthères saillantes et 5 à 6 carpelles dressés, acuminés, à style égalant le tiers de leur longueur.



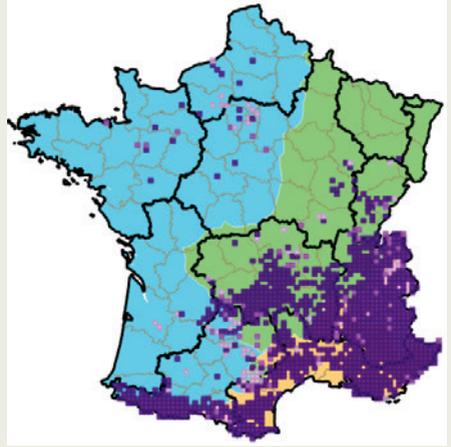
Répartition française :

Existe principalement des Pyrénées au sud de l'Alsace (Corse comprise) en passant par le Massif central, mais rare ou absente vers l'ouest dans les vallées de la Garonne et de la Loire ; exceptionnelle ou d'indigénat douteux ailleurs.

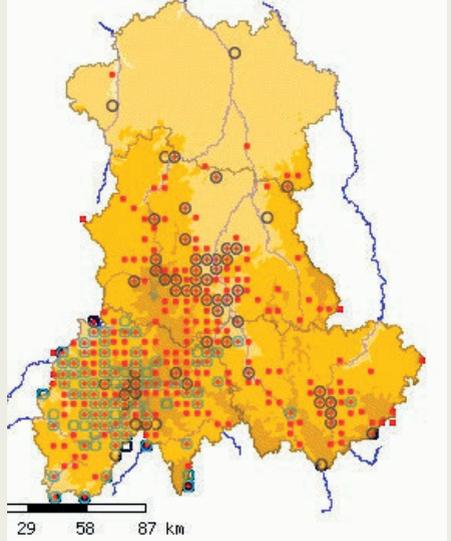


Répartition auvergnate :

Présente essentiellement dans les trois départements du sud de l'Auvergne. Commune dans une grande partie du Cantal (quelques lacunes de la Châtaigneraie aux bords du Lot et dans le sud-est de la Margeride, le bassin de la Truyère et le nord de l'Aubrac).



Répartition de *Sedum dasyphyllum* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Orpin rupestre
Orpin réfléchi
Orpin des rochers

Sedum rupestre L.

Famille : Crassulaceae

**Synonymes : Sedum
reflexum L.**



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Chaméphyte suffrutescente
succulente



Période de floraison : Juin - Août



Ecologie : Pelouses pionnières sur dalles, affleurements rocheux ou sables alluviaux, anfractuosités des rochers, landes ouvertes, lisières thermophiles, mais également murs, cimetières, talus routiers, gares et dépendances ferroviaires, carrières, talus rocheux...



Région floristique : Subatlantique



Usages et indications : Alimentaire et/ou condimentaire

Les jeunes pousses étaient parfois consommées en guise de salade ou de légume, cette utilisation est cependant à proscrire.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Plante grasse tapissante à floraison estivale jaune. Pas d'entretien à prévoir. Multiplication végétative très efficace par bouturage ou division de touffes.



Description botanique :

Plante vivace de 20 à 40 cm de haut, glabre, verte, à souche non fruticuleuse, émettant de nombreux rejets stériles verdâtres à feuilles lâchement imbriquées ; tiges dressées, à peine compressibles ; feuilles linéaires-cylindracées, cuspidées, prolongées à la base, non ponctuées, les caulinaires remontant en fausses bractées dans l'inflorescence. Fleurs d'un jaune vif, sessiles, en corymbes réfléchis avant la floraison ; 5 sépales épaissis au sommet, aigus ; 5-8 pétales, étalés ; 10 étamines à bases des filets poilues ; 5 carpelles.



Répartition française :

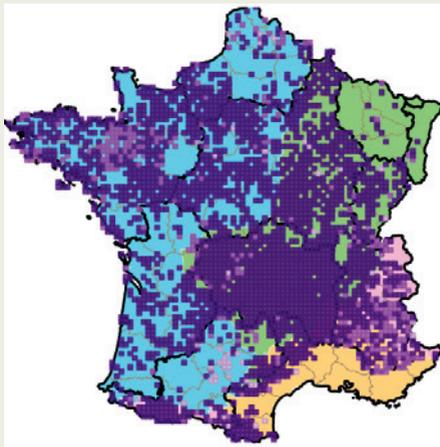
Répandue dans tout le pays surtout aux étages collinéen et montagnard, se raréfie dans certaines grandes plaines méditerranéennes.



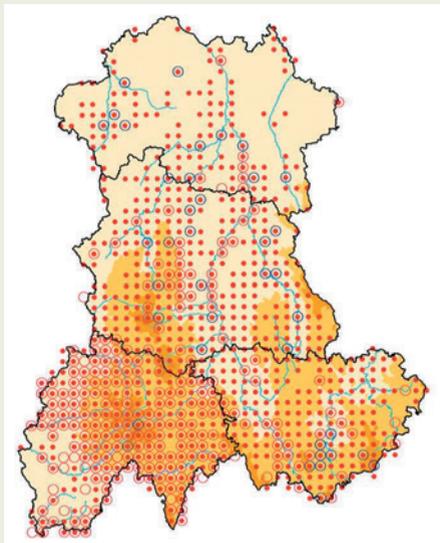
Répartition auvergnate :

Très commune aux étages collinéen, montagnard et subalpin dans les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire, avec quelques lacunes cependant dans la Châtaigneraie, l'ouest des Combrailles, la Grande Limagne, les Bois-Noirs, le Haut Forez, le plateau de La Chaise-Dieu, le sud de la Margeride et le Velay oriental. Plus disséminée dans le département de l'Allier où elle manque notamment dans de nombreux secteurs de la plaine du Bourbonnais, du pays de Tronçais ainsi que de la Sologne bourbonnaise aux contreforts de la montagne Bourbonnaise.

Répartition de *Sedum rupestre* L. en France.
Source : siflore.fcbtn.fr



Répartition de *Sedum rupestre* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Silène penché

Silene nutans L.

Famille : Caryophyllaceae



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse



Période de floraison : Mai - Août



Ecologie : Affleurements rocheux et talus rocaillieux éclairés et thermophiles ; ourlets et coupes des forêts thermophiles (pinèdes claires et chênaies), pelouses ouvertes et landes sèches à Callune et genêts ; secondairement sur d'anciens fronts de taille de carrières, sur les talus routiers rocheux ou sur le sommet de murets en pierres sèches. Sur divers substrats (granite, basalte...)



Région floristique : Européenne



Usages et indications : Médicinale

Utilisée autrefois contre les hémorragies.



Conseils d'entretien et de multiplication :

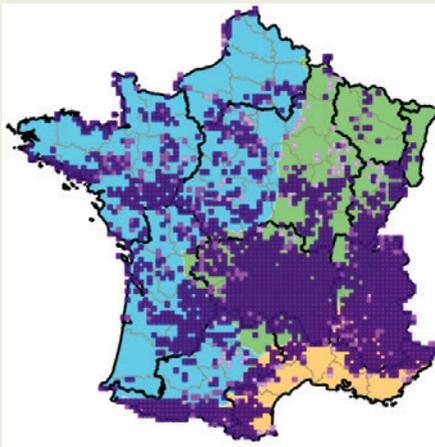
Plante vivace à inflorescences graciles, fleurissant en été. Feuillage discret. Prévoir de tailler les inflorescence avant le dessèchement pour favoriser une seconde floraison (juillet). Multiplication par division de touffes ou semis.



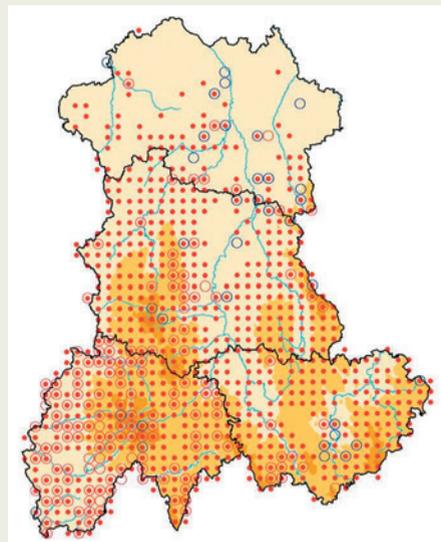
Description botanique :

Plante vivace de 20 à 50 cm de haut, velue, à souche presque ligneuse ; tiges simples ou peu rameuses, visqueuses dans le haut, peu feuillées ; feuilles inférieures oblongues-spatulées, les supérieures sublinéaires. Fleurs blanches ou rougeâtres, penchées, en longues cymes bipares, unilatérales et lâches ; calice obovale en massue, resserré sous la capsule, tronqué à la base, pubescent-glanduleux, tubuleux à 5 dents lancéolées-aiguës ; 5 pétales libres, bipartites, couronnés d'écaillés lancéolées-aiguës, à onglet peu saillant, glabre, ainsi que les filets des étamines ; 10 étamines ; 3 styles. Capsules petites, ovales-coniques, dépassant un peu le calice, 3-4 fois plus longues que le carpophore pubescent.

Répartition de *Silene nutans* L. en France.
Source : siflore.fcbtn.fr



Répartition de *Silene nutans* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Répartition française :

Sur l'ensemble du territoire, essentiellement aux étages collinéen et montagnard.



Répartition auvergnate :

Bien représentée aux étages collinéen et montagnard (et jusqu'à la base du subalpin) dans les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire avec cependant des lacunes importantes dans les Limagnes (notamment la Grande Limagne) et le Devès. Beaucoup plus disséminée dans le département de l'Allier où on la rencontre plutôt dans le sud du département (montagne Bourbonnaise, Combrailles, val de Cher, bocage Bourbonnais, sud de la plaine du Bourbonnais...).

Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Épiaire de Byzance

Stachys byzantina K.Koch

Famille : Lamiaceae

**Synonymes : Stachys
lanata Jacq.**



 **Cycle de végétation :** Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte à stolon



Période de floraison : Juillet- Août



Ecologie : Pelouses sèches, ourlets, talus rocailloux, friches. En contexte chaud, sec et ensoleillé



Région floristique : Turco-iranienne



Usages et indications : Médicinale - Ornementale

Plante ornementale et mellifère. Autrefois utilisée comme plante médicinale (fébrifuge et légèrement sudorifique).

Régulièrement cultivée sur les pointements rocheux dans les vignes.

Stachys signifie épi en référence à la forme de l'inflorescence, d'où le nom français de ce genre "Épiaire".



Conseils d'entretien et de multiplication :

Vivace vigoureuse formant avec le temps de petites populations. Une coupe des hampes desséchées est nécessaire en fin de floraison. Multiplication végétative par division de touffes.



Description botanique :

Plante vivace de 40 à 80 cm de haut, toute d'un blanc argenté, munie de rejets radicans ; feuilles très épaisses et très douces, couvertes sur les deux faces, ainsi que les tiges, d'une laine blanche extrêmement épaisse, la plupart largement lancéolées-aiguës, atténuées à la base, non ridées, à crénelures minuscules cachées sous le tomentum. Fleurs roses, en verticilles multiflores, très laineux, la plupart rapprochés ; calice densément laineux, à 5 dents inégales, triangulaires-aiguës, 3 fois plus courtes que le tube ; corolle très laineuse en dehors, à lèvre inférieure à 3 lobes et lèvre supérieure à 2 lobes ; 4 étamines ; ovaire à 2 carpelles. Tétrakènes formés de 4 nucules.



Répartition de *Stachys byzantina* K.Koch en Auvergne.
Source : CHLORIS*



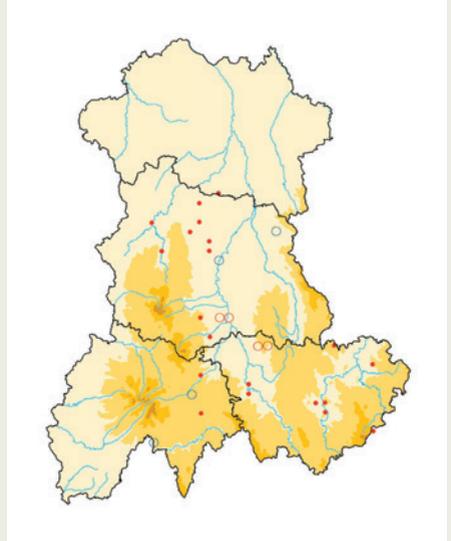
Répartition française :

Cultivée dans toute la France et se rencontrant ici et là en dehors des jardins ; tend à se naturaliser dans le Sud.



Répartition auvergnate :

Établie ou naturalisée ça et là en Auvergne, notamment dans les vallées et régions abritées et chaudes des Limagnes, du pays de Couzes, de la vallée de l'Alagnon, du Haut-Allier, du bassin du Puy-en-Velay, de la vallée de la Sioule, de la planèze de Saint-Flour ; surtout à l'étage collinéen (atteint 900 m sur la planèze de Saint-Flour).



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Épiaire droit

Stachys recta L.

Famille : Stachys sideritis Vill.

Synonymes : Stachys
sideritis Vill.



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Hémicryptophyte cespiteuse



Période de floraison : Juin - Septembre



Ecologie : Pelouses sèches, rochers et dalles, ourlets des chênaies pubescentes, également sur les talus routiers arides. En situation chaude et ensoleillée sur des substrats le plus souvent très secs, riches en bases (calcaire, basalte...)



Région floristique : Sud-européenne



Usages et indications : Médicinale - Alimentaire et/ou condimentaire
- Fort potentiel pour les pollinisateurs

Autrefois, on faisait infuser les feuilles pour préparer une boisson analogue au thé. La plante a été utilisée également contre les catarrhes, l'épilepsie, l'hystérie, le typhus et les fièvres.

Plante mellifère. Stachys signifie épi en référence à la forme de l'inflorescence, d'où le nom français de ce genre "Épiaire".



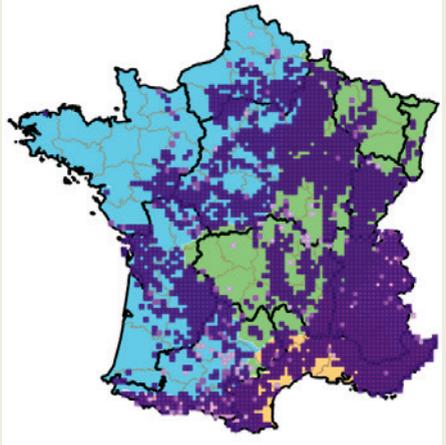
Conseils d'entretien et de multiplication :

Plante vivace à floraison estivale. Pas d'entretien particulier, ou une fauche ou taille en fin d'été après floraison. Multiplication par éclats de souches ou par semis.



Description botanique :

Plante vivace de 20 à 60 cm de haut, verte, velue, odorante, à souche presque ligneuse émettant de nombreuses tiges ascendantes ; feuilles poilues et vertes sur les 2 faces, oblongues-lancéolées, dentées, atténuées en court pétiole, les florales terminées en épine ; fleurs d'un blanc jaunâtre, 3- 6 en verticilles écartés formant un long épi interrompu ; bractéoles très petites ; calice poilu, en cloche, à 5 dents triangulaires-acuminées à épine glabre, presque 2 fois plus courtes que le tube ; corolle bilabée 1 fois plus longue que le calice, à tube à peine saillant muni d'un anneau de poils oblique, à lèvre supérieure entière et lèvre inférieure à 3 lobes ; 4 étamines ; ovaire à 2 carpelles. Tétrakènes formés de 4 nucules.



Répartition de *Stachys recta* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



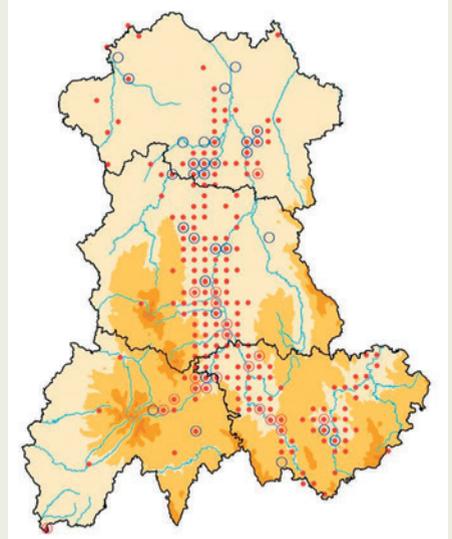
Répartition française :

Largement distribuée sur l'ensemble des régions calcaires du pays, à des altitudes variées.



Répartition auvergnate :

Fréquente dans les Limagnes (depuis la Forterre, le val de Besbre, les côtes de l'agglomération de Vichy et la Limagne bourbonnaise jusqu'au Brivadois) et les bassins sédimentaires de Mours, du Puy-en-Velay et de l'Emblavès, ainsi que sur les versants abrités (côtes de Clermont-Ferrand et de Riom, pays des Couzes, contreforts orientaux des monts Dôme, des monts Dore, du Cézallier, de la Margeride et du Devès) et les vallées encaissées et chaudes (vallée de l'Alagnon, Haut-Allier, haute vallée de la Loire, gorges de la Sioule) ; plus localisée dans les gorges du Cher, sur la bordure berrichonne, dans le bassin d'Aurillac, les gorges de la Truyère et çà et là. Atteint la base de l'étage montagnard sur les versants abrités des monts Dôme, des monts Dore, de la Margeride et du Devès. Principalement sur substrat sédimentaire ou volcanique.



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Trèfle intermédiaire

Trifolium medium L.

Famille : Fabacées



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Petite géophyte à rhizome



Période de floraison : Mai - Juillet



Ecologie : Ourlets préforestiers mésophiles, pelouses mésoxérophiles en voie de fermeture et fruticées, bords des champs cultivés, généralement sur substrats riches en bases



Région floristique : Européen et Ouest-asiatique



Usages et indications : Médicinale - Fort potentiel pour les pollinisateurs

Ce trèfle aurait des propriétés expectorantes et diurétiques. Ses fleurs, plus grosses et de couleur plus vive que le trèfle des prés, fait de lui une potentielle espèce ornementale.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Une taille ou une fauche au milieu de l'été (après floraison).



Description botanique :

Plante vivace de 10 à 40 cm, peu velue, flexueuse, ascendante, à souche traçante. Feuilles écartées, toutes pétiolées, les supérieures opposées. Foliolles elliptiques-oblongues, veinées, presque entières. Stipule à partie libre étroite, lancéolée-acuminée, entière, écartée du pétiole. Fleurs purpurines, de 15 à 18 mm de long, dressées, en grosses têtes subglobuleuses, terminales, sessiles ou brièvement pédonculées. Calice à tube glabrescent et à 10 nervures, à gorge ouverte et velue, à dents ciliées, sétacées, inégales, l'inférieure 1 fois plus longue que le tube.



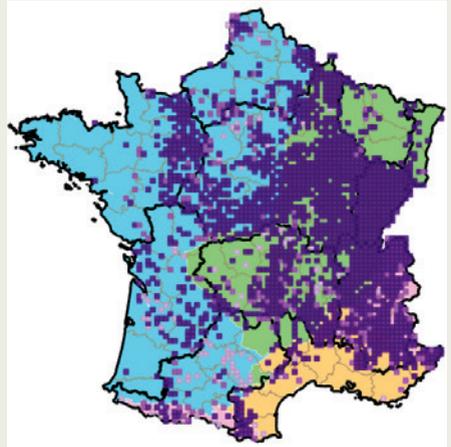
Répartition française :

Présente jusqu'à l'étage montagnard dans une grande partie de la France avec des lacunes en Bretagne, dans le Bassin aquitain et les parties basses de la région méditerranéenne.

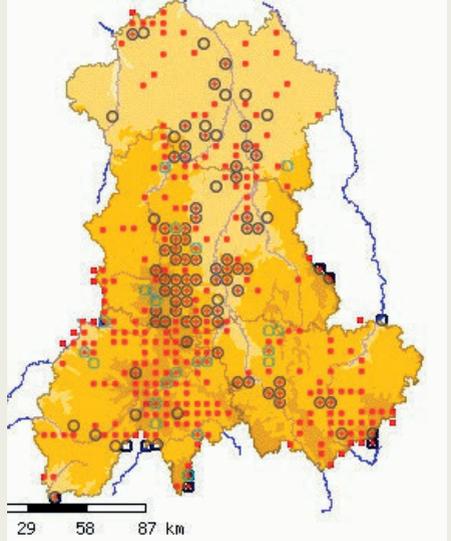


Répartition auvergnate :

Présente et disséminée dans toute l'Auvergne, sur des substrats sédimentaire ou volcanique préférentiellement, de l'étage collinéen jusqu'à la base de l'étage subalpin. Quelques foyers importants en montagne, surtout sur les contreforts orientaux des massifs.



Répartition de *Trifolium medium* L. en Auvergne.
Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Peucedan d'Alsace

Xanthoselinum alsaticum (L.) Schur

Famille : Apiacées

Synonymes : Peucedanum
alsaticum L.



Cycle de végétation : Vivace

Type biologique : Grande hémicryptophyte érigée



Période de floraison : Juillet - Septembre



Ecologie : Pelouses xérophiles en voie d'embroussaillage et ourlets préforestiers thermophiles et basiphiles, talus secs, bords des chemins et des champs, vignes abandonnées et friches postculturelles thermophiles



Région floristique : Europe, Asie centrale



Usages et indications : Ornementale

Ses fleurs jaunes arrivant tardivement, ainsi que ses tiges pourprés en font une plante à fort potentiel ornemental.



Conseils d'entretien et de multiplication :

Une fauche peut être réalisée après floraison et grainaison, à la fin de l'été. Etant une espèce à floraison tardive, une fauche au printemps (jusqu'à mi-mai) ne nuit pas à son cycle. La multiplication se fait par semis ou division de souche.

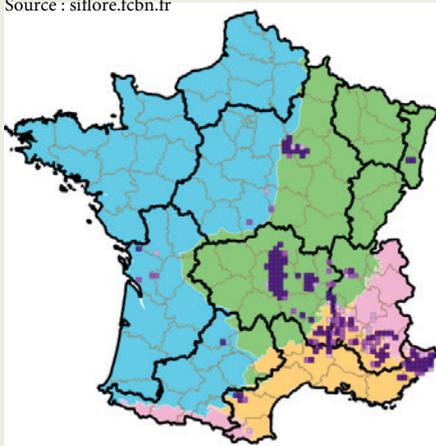


Description botanique :

Plante vivace de 30 cm à 1 m, glabre, d'un vert sombre. Tige cannelée, creuse, à rameaux opposés ou verticillés. Feuilles inférieures grandes, à pétiole triangulaire, canaliculé en dessus, tripennatiséquées, à segments divisés en lanières oblongues ou linéaires-lancéolées, rudes aux bords. Fleurs jaunâtres, petites, en ombelles petites, à 6-20 rayons courts et assez épais, non rudes. Involucre et involucrelle à plusieurs folioles étalées, linéaires-acuminées, étroitement membraneuses. Styles à peine plus longs que le stylopode. Fruit ovale, émarginé à la base, glabre, bandelettes de la commissure rapprochées.

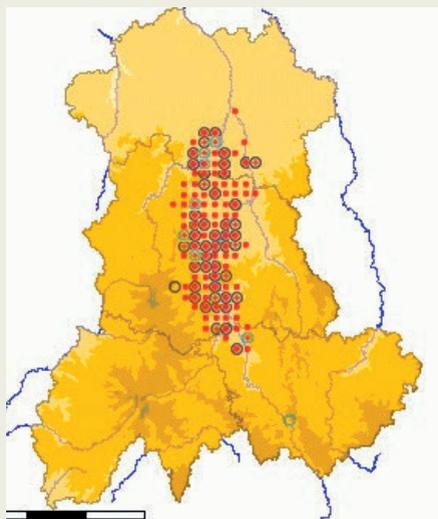
Répartition de *Xanthoselinum alsaticum* (L.) Schuren France.

Source : siflore.fcbn.fr



Répartition de *Xanthoselinum alsaticum* (L.) Schur en Auvergne.

Source : CHLORIS*



Indigénat : Indigène

Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL



Répartition française :

Assez commune localement, aux étages collinéen et montagnard du sud de l'Alsace, de l'Auvergne, de l'Aube et de l'Yonne. Également dans le Dauphiné, les Basses-Alpes, la basse vallée du Rhône et les Charentes. Quelques localités isolées çà et là.



Répartition auvergnate :

Largelement distribuée et localement fréquente dans les Limagnes (depuis la Limagne bourbonnaise jusqu'au Brivadois) jusqu'aux contreforts des monts Dôme, des monts Dore et du Cézallier. À l'étage collinéen (jusqu'à 800 m d'altitude) sur substrat sédimentaire.

Xéranthème cylindrique

Xeranthemum cylindraceum Sm.

Famille : Astéracées

Synonymes : Xeranthemum foetidum sensu 3



Cycle de végétation : Anuelle

Type biologique : Petite thérophyte estivale



Période de floraison : Juillet - Août



Écologie : Pelouses sèches, ourlets préforestiers thermophiles et basiphiles, bords des chemins et des moissons, talus secs, friches postculturales thermophiles, surtout sur sol basique



Région floristique : Sud-européen



Usages et indications : Fort potentiel pour les pollinisateurs

Ses jolies fleurs sont originales et appréciées des abeilles. Des confusions fréquentes avec *X. inapertum*, dont elle se distingue généralement par ses bractées involucreales externes obtuses (apiculées chez *X. inapertum*) et marquées d'une bande médiane tomenteuse sur la face extérieure (glabre chez *X. inapertum*).



Conseils d'entretien et de multiplication :

Annuelle, cette espèce recouvrira rapidement les secteurs ouverts du jardin par ressemis. Il faudra la contenir, et la laisser où les espaces le permettent.



Description botanique :

Plante annuelle à tige de 3 à 5 dm dressée, striée, blanchâtre, à rameaux grêles très ouverts, longuement nus au sommet ; feuilles sessiles, linéaires, entières, aiguës, blanches-tomenteuses surtout en dessous. Capitules solitaires, oblongs-cylindriques à 10 à 15 fleurs. Involucre à folioles mutiques, les extérieures tomenteuses sur le dos, ovales, très obtuses. Akènes longs de 6 à 7 mm surmontés de 10 arêtes inégales, les plus longues ne dépassant pas les 2/3 de l'akène. Fleurs purpurines ou violacées.



Répartition française :

Présente dans toute la région méditerranéenne (mais absente en Corse), remontant le long de la façade océanique jusqu'à la Vendée et le sillon rhodanien jusqu'à l'Isère. présente dans le Massif central (sauf dans le Limousin) et dans un foyer aujourd'hui.

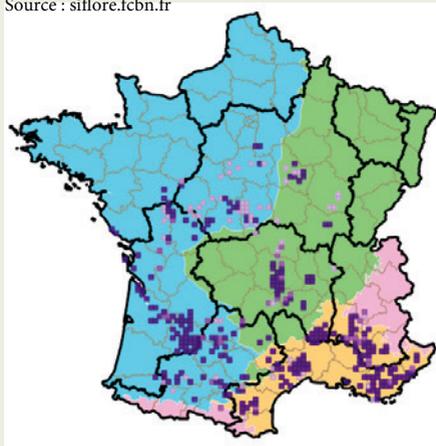


Répartition auvergnate :

Un foyer important dans le sud de la Grande Limagne, le pays des Couzes et le Lembron jusqu'à la basse vallée de l'Alagnon ; un peu plus localisée dans les bassins du Puy-en-Velay, de l'Emblavès et de Maurs ; des stations isolées dans le bassin de Paulhagre.

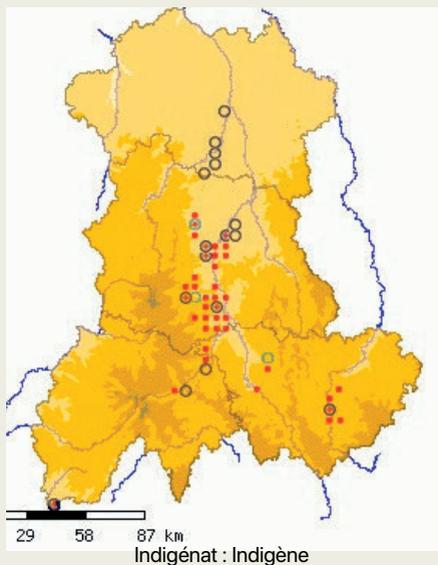
Répartition de *Xeranthemum cylindraceum* Sm. en France.

Source : silflore.fcbn.fr



Répartition de *Xeranthemum cylindraceum* Sm. en Auvergne.

Source : CHLORIS*



Cotation Liste rouge Auvergne : LC
(Préoccupation mineure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL